

66811, Hautes-Alpes = octobre 1929

Protestations

Protocoles de la Toy - 2^e partie, considérée

22/ Il résulte de l'entente portée au
Proverable que trois bulletins du 1^e tour
portant le nom de Mammie Potable
et de Mammie Toy. n'ont pas été comptés.
J'en ai retrouvé trois qui valent - et
ont été dans un 1^e tour de scrutin.

L'indication montre que ces deux
bulletins ont été voté pour Mammie
de deux voix l'un :

Or ce bulletin devrait être compté
et donc avec le chiffre de une voix et une
- 168, ce qui rappelle une majorité absolue
à 3 voix.

Or ce bulletin devrait être considéré
comme nuls comme expulsé deux suffrages
et donc avec le chiffre de la majorité absolue
Tombé à - 163 voix. J'en ai donc une
- 1 voix de majorité.

Je formule la protestation le plus vaste
contre l'ultraisme donné par la
bureau aux résultats du 2^e tour à
Jérusalem

Soyez le 20 octobre 1929
De Toy mon

Paris le 15 Janvier 1830

SÉNAT

Mouvement de l'ordre de
Beaux-arts à Paris

Mouvement de l'ordre de
l'Académie des Beaux-arts

Par l'ordre du Roi, il est décreté
que l'ordre de l'Académie des Beaux-arts
soit formé par la réunion de l'ordre
de l'Académie des Beaux-arts et de l'
ordre de l'Académie des Beaux-arts
de l'Institut, et que l'ordre de l'
Académie des Beaux-arts soit
formé par la réunion de l'ordre
de l'Académie des Beaux-arts et de l'
ordre de l'Académie des Beaux-arts
de l'Institut.

Faculté opérée, Mouvement de
l'ordre de l'Académie des Beaux-arts

Pourraient être rencontrées
le Meilleur & le plus serrées

Le Toy uow

Ministère
de l'Intérieur

République Française.

Direction du Personnel

2^e Bureau.

Paris, le 31 Octobre 1929

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M^r M^r de Rothschild et C^o. Riont

élus sénateurs le 20 octobre 1929
dans le département des Hautes-Alpes
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-
après désignés :

- 1^e Le tableau indiquant les résultats de l'élection
des délégués et suppléants, dressé en exécution de
l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;
 - 2^e La liste des électeurs senatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;
 - 3^e La liste d'emargement divisée en troucadiers distincts;
 - 4^e Les feuilles de pointage au nombre de neuf;
 - 5^e Le procès-verbal des opérations électorales;
 - 6^e La notice du candidat élu.
7^e Enveloppe et bulletin n^o 1000 sent à Reclamation de M^r C^o. Riont
je vous serai reconnaissant, Monsieur le
- Monsieur le Président, de vouloir bien me faire accuser réception
du présent envoi.

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance
de ma haute considération.

P^r le Ministre de l'Intérieur
Le Chef du bureau des Affaires Politiques

Rebelacosty

Monsieur le Président du Sénat.

DÉPARTEMENT
des Hautes-Alpes.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 20 octobre 1929,
à Gap, pour élire deux sénateurs.

L'an mil neuf cent vingt-neuf, le vingt du mois d'octobre
nous⁽¹⁾ Magistrat, Président
du tribunal de première instance du département des Hautes-Alpes, nous sommes
rendu dans la salle de la Cour d'Assises à Gap
local désigné pour la réunion du collège électoral du département des
Hautes-Alpes convoqué en vertu du décret du 18 août 1929
à l'effet d'élire deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Juge Jules (Conseiller d'arrondis à La Grave), né le 15 décembre 1857
M. Bonfils Septime (Conseiller général à Rosans), né le 9 juin 1863
M. Trouin Jean (délégué à St Etienne de Laus), né le 16 août 1901
M. Turcan Joseph (délégué à La Bâtie Vieille), né le 31 décembre 1901

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Blanche
Jean (Conseiller général), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1^o Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée
par les lois des 9 décembre 1884, 1^{er} février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928
et 10 août 1929;

2^o Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organ-
isation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des
17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929;

3^o Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, fixant le mode de
payement de l'indemnité de déplacement allouée aux électeurs sénatoriaux, ainsi
qu'un exemplaire du tableau des distances;

4^o Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;

5^o Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;

6^o Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;

7^o Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;

8^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

9^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *trois* sections de vote, de la manière suivante⁽¹⁾ :

1 ^{re} Section, de la lettre	A	à la lettre	D,111	—	111	électeurs.
2 ^e Section,	—	D,112	M,222	—	111	—
3 ^e Section,	—	M,222	Vinouse	—	111	—
4 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs⁽²⁾ de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

1 ^{re} SECTION	Président	M. ⁽³⁾ Cuisiat Richard
	Scrutateurs	M. Estienne Léon M. Maillet Marius M. Pascal Gilbert M. Girard Sidèle
2 ^e SECTION	Président	M. Churet Auguste
	Scrutateurs	M. Faure Louis M. Eymard Jean Baptiste M. Moullet André M. Arriey Augustin
3 ^e SECTION	Président	M. Pellegrin Eugène
	Scrutateurs	M. Maurel Honoré M. Buffamègne Jean M. Jouve Arnoux M. Roux Joseph
4 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.
5 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M. M. M. M.

6 ^e SECTION....	Président.....	M.
	Scruteurs.....	M. M. M. M.
7 ^e SECTION....	Président.....	M.
	Scruteurs.....	M. M. M. M.
8 ^e SECTION....	Président.....	M.
	Scruteurs.....	M. M. M. M.
9 ^e SECTION....	Président.....	M.
	Scruteurs.....	M. M. M. M.
10 ^e SECTION....	Président.....	M.
	Scruteurs.....	M. M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de deux, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'emargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement, doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1^o les enveloppes et 2^o les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	111	111	"	"	"
2 ^e Section.....	111	111	"	"	"
3 ^e Section.....	111	111	"	"	"
4 ^e Section.....			"	"	"
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
 TOTAUX.....	 333	 333	 "	 "	 "

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptés dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complètes dans le dépouillement.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À										
				M. Rothschild (de)	M. Goy. Biout	M. Seychal	M. Montreigné	M. Martin	M. Provostal	M. Pellerin	M. Poupart	M. Marin Talonnet	M. Faute	
1 ^{re} Section	111	"	111	63	57	43	26	11	7	4	5	8	3	"
2 ^e Section	111	"	111	63	53	49	18	8	4	6	2	1	4	"
3 ^e Section	111	"	111	50	49	55	23	11	10	6	2	2	2	1
4 ^e Section														
5 ^e Section														
6 ^e Section														
7 ^e Section														
8 ^e Section														
9 ^e Section														
10 ^e Section														
TOTAUX	333	"	333	176	159	147	67	30	21	15	10	6	6	1

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	333
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	333
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	333

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	333
--	-----

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Rothschild (de), Maurice	cent soixante seize	176
M. Toy-Riont, Maurice	cent cinquante neuf	159
M. Pétral, Victor	cent quarante sept	147
M. Lestrevigne, Graë	soixante sept	67
M. Martin, Jules	trente	30
M. Provansal, Victor	vingt et une	21
M. Pellevoisin, Lucien	quinze	15
M. Joubert, François	dix	10
M. Marin-Babouret, Emile	six	6
M. Fauste Auguste	six	6
M. Belloux Auguste	une	1
M.		
Bulletins nuls (2).....	quatre	4

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) de Rothschild Maurice, seul

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Néant

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de ~~un~~ sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 13 heures, 15.

Le Président,

F. Amans

Les Membres du bureau,

Joseph Gauvin

Le Secrétaire,

*J. Blanche
B. Gouffier*

D. Guérin

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

II

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
			en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	111	111	"	"
2 ^e Section.....	110	110	"	"
3 ^e Section.....	111	111	"	"
4 ^e Section.....				
5 ^e Section.....				
6 ^e Section.....				
7 ^e Section.....				
8 ^e Section.....				
9 ^e Section.....				
10 ^e Section.....				
TOTAUX.....	332	332	"	"

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À				
1 ^{re} Section	111	n	111	1	M. Zoy . Riont	M. Reytral	M. Rothschild (de)	M. Clarin . Golovret	M.
2 ^e Section	110	n	110	"	61	47	1	"	M.
3 ^e Section	111	n	111	"	55	54	"	"	M.
4 ^e Section					48	60	2	1	M.
5 ^e Section									M.
6 ^e Section									M.
7 ^e Section									M.
8 ^e Section									M.
9 ^e Section									M.
10 ^e Section									M.
TOTAUX.....	532	"	332	1	154	161	3	1	

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....	333
Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement.....	332
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....	332

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	332
--	-----

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾.....

3

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....	329
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	165

⁽¹⁾ Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

⁽²⁾ Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

⁽³⁾ Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Toy-Riont Maurice	cent soixante quatre	164
M. Seyral Victor	cent soixante et une	161
M. Rothschild (de) Maurice	trois	3
M. Marin-Zabouret Emile	une	1
M.		
Bulletins nuls (2).....	trois	3

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Aucun des candidats n'a _____ ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue pour être été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

M. Ernest GRIMAUD, Conseiller Général, émet cette protestation : 3 bulletins portant sur le même bulletin, les noms de M.M. de ROTHSCHILD et TOY-RIONT ont été attribués à tort à M. de ROTHSCHILD par les différents bureaux? Il en émet une seconde : sur une des feuilles de dépouillement des votes du 1^{er} bureau, il a été porté 3 bulletins nuls ey sur la 2^{me} feuille, une demi heure après le scrutin, une voix est portée à M. de ROTHSCHILD à l'encre noire tandis que le pointage de M.M. PEYRAL et TOY-RIONT est écrit à l'encre bleue.

M. PASCAL, délégué de la commune des ORRES, s'associe à cette protestation.

Protestation de M. le Député LAFONT : M. LAFONT demande qu'il soit constaté qu'à 16 h 55, le bureau ayant terminé ses opérations et proclamé les résultats, les feuilles de dépouillement et les bulletins contestés ou nuls, ont été compulsés par un électeur sénatorial M. GRIMAUD.

Ci-joint aussi une protestation de M. Maurice TOY-RIONT contre le résultat des opérations du 2^{ème} tour de scrutin et demandant : ou l'attribution, en son nom de 3 bulletins imprimés (1 au 1^{er} bureau et 2 au 3^{ème} bureau) portant les noms de M.M. de ROTHSCHILD et TOY-RIONT candidats au premier tout de scrutin et attribués à M. de ROTHSCHILD 1^{er} inscrit qui a été élu, au premier tour de scrutin; ou déclarer nuls ces trois bulletins ce qui abaisserait la majorité absolue à 163. Dans les deux cas, il serait élu au 2^{ème} tour de scrutin.

Pour ce qui concerne la 1^{ère} protestation de M. GRIMAUD et celles de M.M. PASCAL délégué de la commune des ORRES et TOY-RIONT Maurice, Conseiller Général et candidat, contre les opérations électorales du 2^{ème} tour de scrutin, où il ne restait qu'un candidat à élire, le Collège électoral a décidé d'attribuer à M. de ROTHSCHILD, 1^{er} inscrit, les 3 bulletins imprimés portant les noms de M.M. Maurice de ROTHSCHILD et Maurice Toy-RIONT.

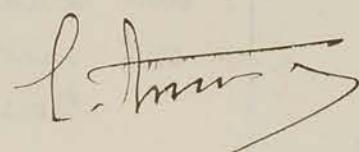
En ce qui concerne la deuxième protestation de M. GRIMAUD, les deux feuilles de dépouillement ont été remises ensemble au collège électoral et contenait déjà les énonciations signalées par M. GRIMAUD?

Réponse à la protestation de M. LAFONT :-- Pour établir sa réclamation M. GRIMAUD ayant demandé communication des feuilles de dépouillement et des bulletins contestés ou nuls du 1^{er} bureau de vote au Président du Collège électoral, celui-ci a cru pouvoir lui donner satisfaction sur place.

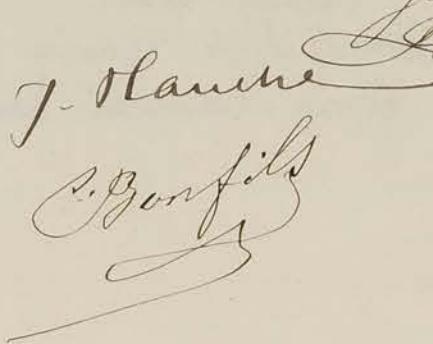
Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 16 heures, 45.

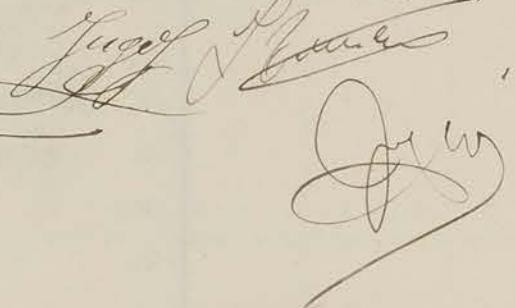
Le Président,



Le Secrétaire,


J. Clauzel
C. Bonfils

Les Membres du bureau,


J. Clauzel
D. W.

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

11

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'emargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^e Section	111	111	"	"	"
2 ^e Section	111	111	"	"	"
3 ^e Section	111	111	"	"	"
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX	333	333	"	"	"

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complètes dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	M. Zoy-Riont	M. Peytral	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À						
1 ^{re} Section	111	0	111	0	65	46	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
2 ^e Section	111	0	111	0	59	52							
3 ^e Section	111	0	111	0	54	57							
4 ^e Section													
5 ^e Section													
6 ^e Section													
7 ^e Section													
8 ^e Section													
9 ^e Section													
10 ^e Section													
TOTAUX	333	0	333	0	178	155							

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservées.

Nombre d'électeurs inscrits	333
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	333
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	333

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Zoy-Riont Maurice	cent soixante dix huit	178
M. Peytral Victor	cent cinquante cinq	155
M.		
Bulletins nuls (2)	néant	0

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M. (3) Zoy-Riont Maurice
ayant obtenu la pluralité des voix a été proclamé sénateur.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Reclamations, observations et décisions diverses du bureau.

néant

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à ~~20 h 30~~ heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5 inclus, les listes d'emargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 6 à 14 inclus, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 15 à 21 inclus, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	"
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	2
Enveloppes sans bulletin.....	1
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	"
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	"
Enveloppes non réglementaires.....	"
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	"
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	1
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	"
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....	3
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	"

Enfin, sous les n°s 22 à ~~24~~, les réclamations ~~en pièces diverses~~ dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail ~~a été donné à la partie~~ ^{de l'assemblée} réservée aux réclamations du 2^e tour de scrutin.

Le Président,

J. Jaurès

Les Membres du bureau,

Jacques Guérin

J. Jaurès

DÉPARTEMENT
des Hautes-Alpes.

MODÈLE N° 3.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des sui- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Puy St Vincent	Roux Jacques Antoine Lagier François Antoine	accepté is	Lomeyne Claude	accepté	
Roche de Dame (la)	Sauvrat Romain	accepté	Stillaud Casimir	accepté	
	Gaudin Alexandre	is			
Saint Martin de Queyrières	Pons Auguste Fallacie Emile	accepté is	Fallacie Jean Baptiste	accepté	
Tallouse	Alphonse Etienne	accepté	de Bardonneche Marius	accepté	
	Roulx Jean	is			
Higneaux (les)	Etienne Léon	accepté	Jayme Léon	accepté	
<i>Canton de Briançon.</i>					
Briançon	Eine Paulin Buffamière J ⁿ Marie Trial Jean Marie Tervê Eustèle Jacob Ernest J ⁿ J th Blanchard Louis Blais Emile Pons Joseph Pierre Jaussaud Ferdinand Emile	accepté is is is is is is is is	Sauvrat-Besson J th Bérard Antoine	accepté is	
Cervières	Sauveignoux François	accepté	Jouve Justin	accepté	
Montgenèvre	Merle François	accepté	Bès Charles	accepté	
Bevache	Chalmas Maximin	accepté	Salle Zéphirin	accepté	
	Baille Henri	is			
Puy St André	Bernoud Julien	accepté	Berneoud Joseph	accepté	
	Serrus François	is			
Puy St Pierre	Martin Joseph	accepté	Berge Elie	accepté	
	Gonnet Julien	is			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mal des Prés	Rochas Henri	accepté	Blanc Joachim	accepté	
Villars St. Ponscrace	Brunet Barthélémy	accepté	Eine Gustave	accepté	
	Colomban Marcel	is			
<i>Canton de La Grave.</i>					
Grave (la)	Seznec Léopold	accepté	Castillau Alphonse	accepté	
	Michel Constant	is			
Villar d'Arène	Tolbert Julien	accepté	Jouffrey Louis	accepté	
<i>Canton de Guillestre.</i>					
Céillac	Carle Antoine	accepté	Fournier Jean Baptiste	accepté	
Champcella	Chambon Jacques	accepté	Jouffret Victor	accepté	
Eyglis	Borne Aimé	accepté	Jacques Auguste	accepté	
	Maurel Joseph Etienne	is			
Freissinières	Orcière Jean	accepté	Pellegrin André	accepté	
	Bret Emile	is			
Guillestre	Jourdan Charles	accepté	Stillaud Pierre	accepté	
	Kié David	is			
Montdauphin	Barel Clovis	accepté	Perrollaz Edouard	accepté	
Restier	Rey Hilarion	accepté	Léotier Jean Baptiste	accepté	x
Risoul	Tollaut Jean Louis	accepté	Meynet Alexandre	accepté	
	Maurel Joseph	is			
S ^t Clément	Roux Pierre	accepté	Inbert Etienne	accepté	
	Moulin François	accepté			
S ^t Crispin	Bernaudon François	accepté	Comier Laurent	accepté	
	Martin Joseph	is			
Tars	Boulet André	accepté	Brun Paul	accepté	
	Risoul Simon	is			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de Monêtier		les Bains		
Monêtier les Bains	Bellet Édouard	accepté	Montard Xavier	accepté	
	Callier Jean	ie			
	Gaillard Jules	ie			
St Chaffrey	Guidon Antoine	accepté	Chemin Jean Baptiste	accepté	
	Sibert Joseph	ie			
Salle (la)	Furin Auguste	accepté	Peythieu Joseph	accepté	
	Raby Emile	ie			
Arrondissement de Gap.					
	Canton d'Aspres-sur-Buëch				
Tognielle	Bertrand Albert	accepté	Guérin Augustin	accepté	
Aspremont	Sié Casimir	accepté	Sié Gabriel	accepté	
Aspres sur Buëch	Bertrand Louis	accepté	Soreil Joseph	accepté	
	Colombani Eugène	ie			
Beaume (la)	Baretty Félix	accepté	Bernard Marius	accepté	
Haut-Beaume (la)	Brun Auguste	accepté	Eymery Paul	accepté	
Faurie (la)	Fauve Louis	accepté	Roux Emile	accepté	
Montbrand	Oddou Joseph	accepté	Oddou Louis	accepté	
St Julien en Beauchêne	Marron Louis	accepté	Court Jean	accepté	
St Pierre d'Orgonçon	Davin Joseph	accepté	Marin Casimir	accepté	
Canton de Barcillonnette					
Barcillonnette	Reynier Adrien	accepté	Gnard Léopold	accepté	
Esparron	Michel Joseph	accepté	Jean selme Edmond	accepté	
Titrolles	Fabris Marin	accepté	Fatier Célestin	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de la Bâtie Neuve.</i>					
Travancor	Perier Augustin	accepté	Barel Georges	accepté	
	Michel Martin	is			
Bâtie Neuve (la)	Mégy Joseph	accepté	Fay Para Etienne	accepté	
	Bertrand Joseph	is			
Bâtie Vieille (la)	Tourcan Joseph	accepté	Boisseranc Joseph	accepté	ibus à la 2 ^e convocation.
Montgardin	Guieu Elie	accepté	Bertrand Joseph	accepté	
Rambaud	Oriére Adrien	accepté	Pascal Auguste	accepté	
Rochette (la)	Servel Adrien	accepté	Givaudan Vital	accepté	
S ^t Etienne le Lous	Toubin Jean	accepté	Rambaud Charles	accepté	
Talverres	Davin Victor	accepté	Chabre Louis	accepté	
<i>Canton de Chorges</i>					
Bréziers	Hubaut Jules	accepté	Champsaur Albert	accepté	
Chorges	Solnarive Louis	accepté	Zholozan Célestin	accepté	
	Eyrand Joseph	is			
Espinasses	Mauduech Lucien	accepté	Margallan Eugène	accepté	
Prunières	Garnaud Ludovic	accepté	Guieu Casimir	accepté	
Remollon	Izoard Edouard	accepté	Cheyrière Joseph	accepté	
	Garnaud Lucien	is			
Rochebrune	Tallard Louis	accepté	Masse Gustave	accepté	
Rausset	Garnaud Félix	accepté	Bourgogne Ernest	accepté	
Théus	Boudouard Xavier	accepté	Bernard Joseph	accepté	
<i>Canton d'Embrun</i>					
Baratier	Paris Auguste	accepté	Garnaud Julien	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Châteauroux	Maure Albert (élu le 7/8/1929) Lamotte Emile	accepté	Marchand Camille (élu le 7/8/1929)	accepté	opérations déferées au Conseil de Préfecture annulées le 30.9.29.
Crêvoeux	Gaspard Charles (élu le 7/8/1929)	accepté	Laurie Joseph Louis	accepté	
Crottes (les)	Roman Jean Marcellin	accepté	Sauvage Joseph	accepté	
	Tollard Alexandre	accepté			
	Amberot Léon	ie			
Embrun	Marseille Jacques	accepté	Fournat Emile	accepté	
	Peyron Joseph	ie	Tollard Ernest	ie	
	Maurel Honoré	ie			
	Martin Adolphe	ie			
	Mailliet Marius	ie			
	Diotier Joseph	accepté			
Orres (les)	Pascal Gilbert	accepté	Lagier Damien	accepté	
	Briès Aimé	ie			
St André d'Embrun	Isnard Paul	accepté	Jourcin Jean	accepté	
	Garnier Jules	ie			
St Sauveur	Bertrand Férienne	accepté	Pascal André	accepté	
	Amberot Jean	-ie-			
<u>Canton de Gap</u>					
Freissinouse (la)	Serres Casimir	accepté	Brutinel Henri	accepté	
Gap	Chiffret Auguste	accepté	Comte Louis	accepté	
	Basset Emmanuel	ie	Glaizette Emile	ie	
	Cuisiat Richard	ie			
	Arthaud Rodolphe				
	Merle Raoul				
	Marcellin Hubert	accepté			
	Cassan Auguste	ie			
	Rougny François	ie			
	Fauvre Louis	ie			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Manteyer	Reynaud Daniel	accepté	Gontard Félix	accepté	
Bellefontier	Clary Joseph	accepté	Léoniffre Joseph	accepté	
Rabou	Orcière Séverin	accepté	Gay Philippe	accepté	
Roche des Corrauds (la)	Orcière Marin	accepté	Cointe Albert	accepté	
	Serres Louis	is			
Romette	Thibert Louis	accepté	Failland Adrien	accepté	
<i>Canton de Laragne.</i>					
Enguian	Tachier Job	accepté	Tachier Marinus	accepté	
Laragne	Reybaud Albert	accepté	Pezzin Etienne	accepté	
	Diettier Ernest	is			
Laser	Richier Louis	accepté	Richier Aristi	accepté	
Monétier d'Allémont	Rome Casimir	accepté	Thibaut Louis	accepté	
Monteglin	Ricard Eugène	accepté	Faraphème Abel	accepté	
Coët (le)	Sarlin Aimé	accepté	Martine Jules	accepté	
Espaix	Honorat Emile	accepté	Pelleautier Auguste	accepté	
	Smard Lucien	is			
Ventavon	Bourg Philippe	accepté	Pezzin Emile		
	Monge André	is			
<i>Canton d' Orcières</i>					
Champolion	Bernard Pierre	accepté	Parroig Jean	accepté	
	Escallier Joseph	is			
Orcières	Ricou Joseph	accepté	Bertrand Léon	accepté	
	Dupe Bellisson Camille	is			
Jean Nicolas	Dusserre-Besson Joseph	accepté	Boisserenc Hippolyte	accepté	
	Elaire Lucien	is			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton d' Orpierre</i>					
Etaille	Brun François	accepté	Samuel Joseph	accepté	
Lagrand	Salla Léon	accepté	Barnaudy Ferdinand	accepté	
Mossage & Bénestent	Blanc Lucien	accepté	Ravel Jules	accepté	
Orpierre	Coutton Edmond	accepté	Gombert Paul	accepté	
	Bellegrin Ernest	il			
S ^e Colombe	de Segovia	accepté	Toubert Gustave	accepté	
S ^e Cyriac	Farthaud Lameur	accepté	Allier Louis		
Saleon	Brindquier Alphonse	accepté	Tournaud Gustave	accepté	
Frescleoux	Pralong François	accepté	James Jules	accepté	
<i>Canton de Ribiers</i>					
Fontenaves	Maurel Théophile	accepté	Gabert Ernest	accepté	
Barret le Bas	Ferrier Clarentin	accepté	Sardin Cartuné	accepté	
Barret le Haut	Youve Louis	accepté	Bernard Gabriel	accepté	
Châteauneuf de Chabre	Blanc Théophile	accepté	Gay Joseph	accepté	
Courres	Michel Gustave	accepté	Toubert Paulin	accepté	
Pomet	Mouillet Paul	accepté	Fruchet Emilius	accepté	
Ribiers	Daumas François	accepté	Blanc Fortune	accepté	
	Sias Auguste	il			
S ^e Eierre Arverz	Michel Emile	accepté	Bernard Joseph	accepté	
Salérons	Estellon Roger	accepté	Tournaud Fernand	accepté	
<i>Canton de Rosans</i>					
Bruis	Grenasse Joseph	accepté	Gauthier Paul	accepté	
Chanousse	Depeyre Jean	accepté	Roux Désiré	accepté	
Montjay	Youve Victor	accepté	Brun Jacques	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mordans	Touze Arnoux	accepté	Charee Eugène	accepté	
Ribeyret	Roux Joseph	accepté	Tornaud Antoine	accepté	
Rosans	Fernand Jules	accepté	Givaudan Antoine	accepté	
	Blanc Eugène	is			
St. André de Rosans	Lebouret Xavier	accepté	Fernand Eugène	accepté	
St. Marie	Joubert Solfrev	accepté	Corréard Cyrille	accepté	délégué déclaré le 207 ^{me} 1929
Sorbiers	Maouvre Eugène	accepté	Chabal Joseph	accepté	
<i>Canton de Saint-Bonnet</i>					
Forcelle	Fostier Eugène	accepté	Farnier Joseph	accepté	
	Taubert Eugène	is			
Bénévent & Charbillac	Robin Onésime	accepté	Riondet Léon	accepté	
Briissard	Rambaud Joseph	accepté	Gaussaud Jean	accepté	
Chabottes	Bonnet Pierre	accepté	Laure Arnoux	accepté	
	Mauret Joseph	is			
Chabottonnes	Gaussaud Antoine	accepté	Jullien Joseph	accepté	
Costes (Les)	Blanchard Guillard Albert	accepté	Rouquier Auguste	accepté	
Eare (La)	Ferrero Mathieu	accepté	Olivier Olivier	accepté	
Forest St. Julien	Borel Jean Elie	accepté	Chabot Désiré	accepté	
Informas (des)	Lisdier Joseph	accepté	Tollec Joseph	accepté	
dasse	Martin Léonie	accepté	Reynier Pierre	accepté	
Molines en Champsaur	Tollec Calixte	accepté	Escalle Calixte	accepté	
Motte (La)	Maubert Fernand	accepté	Pascal Paul	accepté	
Monjer (de)	Beaume Adphonse	accepté	Prel Jean		
	Gautier Leopold	is			
Polygny	Roussel Lézin	accepté	Borel Jean	accepté	
	Boyer Joseph	is			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S ^t Bonnet	Eyrard Charles	accepté	Motte Florens	accepté	
	Daumard Jules	ie			
	Gillaron François	ie			
S ^t Eusebe	Blanchard Emile	accepté	Moynier Joseph	accepté	
	Manuel Elie	ie			
S ^t Julien en Champsaur	Blanc Joseph	accepté	Lisdier Jean	accepté	
S ^t Laurent du Cros	Meyer Emile	accepté	Robin Maximin	accepté	
	Tamar Jean	ie			
S ^t Léger	Brochier Arthaud	accepté	Jeauselme Joseph	accepté	
S ^t Michel de Chaillol	Tellier Jean	accepté	Rambaud Pierre	accepté	
<i>Canton de S^t Etienne en Dévoluy</i>					
Agnières	Dauvens Leon	accepté	Patras Désiré	accepté	
Cluse (la)	Costriens Camille	accepté	Meyzenq Jules	accepté	
S ^t Lisdier	Colbars Séraphin	accepté	Marchand Sylvain	accepté	
	Marchand Jean	ie			
S ^t Etienne en Dévoluy	Serres Elie	accepté	Prager Benoît	accepté	
	Tourouze Etienne	ie			
<i>Canton de S^t Firmin</i>					
Despres les Corps	Pellissier Octavien	accepté	Lambain Clément	accepté	
Chauffayer	Bertrand Arthur	accepté	Loris Pierre	accepté	
	Roux Pierre	ie			
Cleinenec d'ombel	Bernard Esprit	accepté	Périer Laurent		
Glaizil (de)	Tagany Joseph	accepté	François Pierre	accepté	
Guillaume Peyrouse	Mathieu Victor	accepté	Bellon Joseph	accepté	
S ^t Firmin	Pellissier Albert	accepté	Guenneec Raymond	accepté	
	Terrollan Maurice	ie			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint-Jacques	Salvis-Bernard	accepté	Loubet Joseph	accepté	
Saint-Maurice	Tempier Maurice	accepté	Boyer Auguste	accepté	
Sillard-d'Amblie	Perrier Alphonse	accepté	Galland Joseph	accepté	
<i>Canton de Savines</i>					
Saint-Sauveur	Roux Jean	accepté	Constantin Gustave		
Saint-Sauvières	Fruchet Joseph	accepté	Boyer Joseph	accepté	
Reallon	Peyron Géremie	accepté	Peyron Pierre	accepté	
	Marseille Marius	is			
Saint-Dépolinaire	Gruel Jean	accepté	Talotoux François	accepté	
Sauze (de)	Gizard Eugène	accepté	Chabot Albert	accepté	
Savines	Eauve Marius	accepté	Félix Félix	accepté	
	Gnard François	is			
<i>Canton de Serres</i>					
Batie-Montsaléon (la)	Blache Bernard	accepté	Sugier Joseph	accepté	
Bersac (de)	Ismari Ernest	accepté	Lombard Gabriel	accepté	
Epine (l')	Denizot Gabriel	accepté	Dautier Ernest	accepté	
	Maurenas Joffroy	is			
Merleuil	Reynaud Joachim	accepté	Charrol Auguste	accepté	
Montclus	Lombard Achille	accepté	Richard Frédéric	accepté	
Montmorin	Chagnard Cyprien	accepté	Eysseire Léon	accepté	
Montrond	Reynaud Carmelin	accepté	Barnaudy Emmanuel	accepté	
Piarre (la)	Baretty Ernest	accepté	Depeyre Aimé	accepté	
Saint-Genis	Girard Sidèle	accepté	Richard Paulin	accepté	
Savournon	Lombard Emile	accepté	Richier Louis	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Serres	Gros Auguste	accepté	Massot Félix	accepté	
	Moulin Joseph	is			
Sigattier	Massot Charles	accepté	Boyer Marcel	accepté	
<i>Canton de Tallard</i>					
Châteauvieux	Faucon Emile	accepté	Talenty Elie	accepté	
Eauillouse	Peyzin Octave	accepté	Garcin Cyprien	accepté	
Garjales	Forthaud Joseph	accepté	Forthaud Victor	accepté	
Lardier	Robert Auguste	accepté	Martel Gabriel	accepté	
Lettret	Farnaud Jacques	accepté	Droumeng Valentim	accepté	
Beffes	Queriel Henri	accepté	Faucon Pierre	accepté	
Saulce (la)	Laurianne Marius	accepté	Dieutier Lucien	accepté	
	Bonnet Joseph	is			
Sigoyer	Oddou Joseph	accepté	Bonnardel Marius	accepté	
	Garcin Scipion	is			
Tallard	Magallon Jean	accepté	Baudoin Emile	accepté	
	Sarlin Léon	is			
<i>Canton de Veynes</i>					
Chabestan	Gaillard Denis	accepté	Pellat Marius	accepté	
Châteauneuf d'Oze	Tourtet Auguste	accepté	Garcin Ernest	accepté	
Eymeyer	Martin Désiré	accepté	Michel Cyprien	accepté	
Montmaur	Chichard Jacques	accepté	Chevalier Joseph	accepté	
	Bouvetot Joseph	is			
Oze	Blanc Eugène	accepté	Bernaud Pierre	accepté	
Saint-André d'Oze	Bondré Auguste	accepté	Fournand Alphonse	accepté	
Sainte-Suzanne (la)	Bondré Léon	accepté	Reymond Edouard	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Gap , le 23 septembre 1929.

Le Préfet des Hautes-Alpes,



DÉPARTEMENT
des Hautes-Alpes

MODÈLE N° 4.

24
ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abel Louis	Conseiller général		
2	Abrard Séraphin	délégué de la C ^{me} G ^e Diddier		
3	Achard Jacques	délégué de la C ^{me} Montmaur		
4	Albert Joseph	délégué de la Com ^e St-Chaffrey		
5	Albert Julien	délégué de la Com ^e Villar-d'Ariège		
6	Albrand Alexandre	délégué de la Com ^e Les Crottes		
7	Albrand Jean Louis	délégué de la Com ^e Ristoul		
8	Allard Louis	délégué de la Com ^e Rochebrune		
9	Alléc Calixte	délégué de la Com ^e Molines-en-Champagne		
10	Allemand Jean	délégué de la Com ^e St-Michel-de-Chaillol		
11	Allemand Lucien	Conseiller d'Arrondissement		
12	Alliéy Alexis	Conseiller d'Arrondissement		
13	Almauve Louis	délégué de la Com ^e de Chorges		
14	Alphand Etienne	délégué de la Com ^e de Tallard		
15	Amar Jean	délégué de la Com ^e de Peïsset-du-Cast		
16	André Auguste	délégué de la Com ^e de St-Huban-d'Oze		
17	André Léon	délégué de la Com ^e du Laut		
18	Ariey Augustin	délégué de la Com ^e d'Avançon		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
19	Armand Esprit	délégué de la Com ^{me} de Clémencat-d'Amble		
20	Armand Jules	délégué de la Com ^{me} de Rosans		
21	Arnaud Antoine	délégué de la Com ^{me} de St-Véran		
22	Arnaud Félix	délégué de la Com ^{me} de Roussent		
23	Arthaud Joseph	délégué de la Com ^{me} de Jarsayes		
24	Arthaud Rodolphe	délégué de la Com ^{me} de Jap		
25	Arthaud Sauvain	délégué de la Com ^{me} de St-Cyrice		
26	Arvè Tidèle	délégué de la Com ^{me} de Briançon		
27	Astier Eugène	délégué de la Com ^{me} d'Ancelle		
28	Astrieud Camille	délégué de la Com ^{me} de La Plage		
29	Aubaud Auguste	délégué de la Com ^{me} d'Aiguilles		
30	Aubert Eugène	délégué de la Com ^{me} d'Ancelle		
31	Aubert Louis	délégué de la Com ^{me} de Ronnette		
32	Aubin François	délégué de la Com ^{me} de Veynes		
33	Aubin Jean	délégué de la Com ^{me} de St-Etienne-le-Laus		
34	Aurouze Etienne	délégué de la Com ^{me} de St-Etienne-en-D'		
35	Baille Henri	délégué de la Com ^{me} de Névache		
36	Barety Ernest	délégué de la Com ^{me} de La Pierre		
37	Barety Félix	délégué de la Com ^{me} de La Beaume		
38	Basset Emmanuel	délégué de la Com ^{me} de Jap		
39	Beaume Alphonse	délégué de la Com ^{me} Le Mayet		
40	Bellet Edouard	délégué de la Com ^{me} de Jonctier-les-Bains		
41	Bellon Auguste	Conseiller Général		
42	Bermond Julien	délégué de la Com ^{me} de Ruy-St-Andec'		
43	Bernard Auguste	Conseiller d'Arrondissement		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
44	Bernard Pierre	délégué de la commune de Champoléon		
45	Beraudon François	délégué de la Commune de St-Crépin		
46	Bertrand Albert	délégué de la Commune d'Agnielles		
47	Bertrand Arthur	délégué de la Commune de Chauvay		
48	Bertrand Jérémie	délégué de la Commune de St-Sauveur		
49	Bertrand Joseph	délégué de la Commune de La Pâture Neuve		
50	Bertrand Louis	délégué de la Commune d'Aspres-lès-Buëch		
51	Blache Bernard	délégué de la Commune de La Pâture Neuve		
52	Blais Emile	délégué de la Commune de Briançon		
53	Blanc Eugène	délégué de la Commune d'Oze		
54	Blanc Eugène	délégué de la Commune de Rosans		
55	Blanc Joseph	délégué de la Commune de St-Hilaire-en-Champsaur		
56	Blanc Lucien	délégué de la Commune de Noyege et Bonnevent		
57	Blanc Théophile	délégué de la Commune de Chateauneuf-de-Gadabe		
58	Blanchard Emile	délégué de la Commune de St-Eusebe		
59	Blanchard Eugène	Conseiller d'Arrondissement		
60	Blanchard Louis	délégué de la Commune de Briançon		
61	Blanchard-Yillard Albert	délégué de la Commune des Costes		
62	Bois Benjamin	Conseiller Général		
63	Bonfils Septime	Conseiller Général		
64	Bonnaffoux Joseph	Conseiller d'Arrondissement		
65	Bonnet Joseph	délégué de la Commune de La Saulce		
66	Bonnet Pierre	délégué de la commune de Chabottes		
67	Borel Cloris	délégué de la commune de Montdauphin		
68	Borel Jean die	délégué de la Commune de Forest-St-Hilaire		
69	Boire Aimé	délégué de la Commune d'Eygalières		
70	Boudouard Xavier	délégué de la Commune de Chéne		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	Boulet André	délégué de la Com ^{me} de Vars		
72	Bourcier Pierre	délégué de la Com ^{me} d'Abriès		
73	Bourg Philippe	délégué de la Com ^{me} de Ventadour		
74	Bouverot Joseph	délégué de la Com ^{me} de Montmaur		
75	Boyer Joseph	délégué de la Com ^{me} de Poligny		
76	Bris Aimé	délégué de la Com ^{me} Les Orres		
77	Bret Emile	délégué de la Com ^{me} de Freissinières		
78	Brochier Arthaud	délégué de la Com ^{me} de St Léger		
79	Brun Auguste	délégué de la Com ^{me} La Fl ^e -Bérusme		
80	Brun François	délégué de la Com ^{me} L'Etoile		
81	Brun Louis	Conseiller Général		
82	Brunet Barthélémy	délégué de la Com ^{me} de Villard-St-Germain		
83	Brunet Pierre Romain	délégué de la Com ^{me} de Môlines-en-Champsaur		
84	Buffaumière Jean Marie	délégué de la Com ^{me} de Briançon		
85	Caillier Jean	délégué de la Com ^{me} de Forêt-de-Bains		
86	Carle Antoine	délégué de la Com ^{me} de Ceillac		
87	Cassan Auguste	délégué de la Com ^{me} de Gap		
88	Catier Alphonse	Conseiller Général		
89	Chagnard Cyprien	délégué de la Com ^{me} de Montmoin		
90	Chalmas Maximin	délégué de la Com ^{me} de Névache		
91	Chambon Jacques	délégué de la Com ^{me} de Champsella		
92	Chastan Hippolyte	délégué de la Com ^{me} de Veynes		
93	Chastel Eusèbe	Conseiller Général		
94	Chaud Jacques	délégué de la Com ^{me} de Pelvoux		
95	Clary Joseph	délégué de la Com ^{me} de Pelleautier		
96	Colomban Marcel	délégué de la Com ^{me} de Villard-St-Germain		
97	Colombani Eugène	délégué de la Com ^{me} d'Apres-Mont-Blanc		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
98	Coutton Edmond	délégué de la Com ^{me} d'Orpiere		
99	Cuisiat Richard	délégué de la Com ^{me} de Gap		
100	Dagany Joseph	délégué de la Com ^{me} du Glazil		
101	Dastrevigne Léon	Conseiller d'Arrondissement		
102	Daumark Jules	délégué de la Com ^{me} de St Bonnet		
103	Daumas François	délégué de la Com ^{me} de Roibiers		
104	Daurelle Mathieu	Conseiller d'Arrondissement		
105	Davin Joseph	délégué de la Com ^{me} de St Pierre d'Agençon		
106	Davin Victor	délégué de la Com ^{me} de Valserres		
107	Denizot Gabriel	délégué de la Com ^{me} de L'Epine		
108	Depuyre Jean	délégué de la Com ^{me} de Chanausse		
109	Disdier Joseph	délégué de la Com ^{me} Les Infourrues		
110	Domeny Jean-Baptiste	Conseiller d'Arrondissement		
111	Dousselin Louis	délégué de la Com ^{me} de Veynes		
112	Dusserre Bresson Joseph	délégué de la Com ^{me} de St Jean - St Nicolas		
113	Dyen Dorville	Conseiller d'Arrondissement		
114	Dye - Pellisson Camille	délégué de la Com ^{me} d'Orcières		
115	Escalle Hippolyte	Conseiller Général		
116	Escallier Joseph	Conseiller Général		
117	Escallier Joseph	délégué de la Com ^{me} de Champsolen		
118	Estellon Roger	délégué de la Com ^{me} de Salérans		
119	Estienne Léon	délégué de la Com ^{me} Les Vignautes		
120	Eymard Jean Baptiste	délégué de la Com ^{me} d'Aimeux		
121	Eyméoud Pierre	Conseiller d'Arrondissement		
122	Eyraud Charles	délégué de la Com ^{me} de St Bonnet		
123	Eyraud Joseph	délégué de la Com ^{me} de Chorges		
124	Farnaud Jacques	délégué de la Com ^{me} de Lettre		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
125	Tarnaud Lucien	délégué de la Com ^{me} de Remoleron		
126	Tarnaud Ludovic	délégué de la Com ^{me} de Prunières		
127	Taucon Emile	délégué de la Com ^{me} de Chatevoieux		
128	Taure Barthélémy	délégué de la Com ^{me} de Pelvoux		
129	Taure Louis	délégué de la Com ^{me} de La Taurie		
130	Taure Louis	délégué de la Com ^{me} de Gap		
131	Taure Lucien	délégué de la Com ^{me} de St Jean-S. Nicolas		
132	Taure Marius	délégué de la Com ^{me} de Savines		
133	Taure Jignoux François	délégué de la Com ^{me} de Cervières		
134	Tauste Julian Marius	Conseiller Général		
135	Tenollan Maurice	délégué de la Com ^{me} de St-Timothée		
136	Terrero Nathieu	délégué de la Com ^{me} de La Fare		
137	Ferrier Florentin	délégué de la Com ^{me} de Barret-le-Bas		
138	Ferrus François	délégué de la Com ^{me} de St. André'		
139	Tié Casimir	délégué de la Com ^{me} d'Aspremont		
140	Tié David	délégué de la Com ^{me} de Guillestre		
141	Tine Gaëtan	délégué de la Com ^{me} de Briançon		
142	Tourrat Pomain	délégué de la Com ^{me} de La Roche-de-Rame		
143	Gaillard Denis	délégué de la Com ^{me} de Chabestan		
144	Gaillard Jules	délégué de la Com ^{me} de Monêtier-les-Bains		
145	Gallice Emile	délégué de la Com ^{me} de St-Martin-de-Queyrières		
146	Galvin Bernard	délégué de la Com ^{me} de St-Jacques		
147	Galvin Thain	délégué de la Com ^{me} de Vitrilles		
148	Garcin Scipion	délégué de la Com ^{me} de Sigoyer		
149	Garnier Jules	délégué de la Com ^{me} de St-André-d'Embrun		
150	Gaudin Alexandre	délégué de la Com ^{me} de La Roche-de-Rame		
151	Gauthier Léopold	délégué de la Com ^{me} de Noyen		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
152	Jay Charles	délégué de la Com ^{me} de Chatrauvaux		
153	Gérard Alexandre	délégué de la Com ^{me} de Roistolas		
154	Girard Tidèle	délégué de la Com ^{me} de St Denis		
155	Giraud Ernest	délégué de la Com ^{me} de l'Argentière		
156	Giraud Jean	Conseiller d'Arrondissement		
157	Girousse Joseph	délégué de la Com ^{me} de Bruis		
158	Gonnet Julien	délégué de la Com ^{me} de Guy-Saint-Pierre		
159	Grimaud Ernest	Conseiller Général		
160	Gros Auguste	délégué de la Com ^{me} de Ferres		
161	Guidon Antoine	délégué de la Com ^{me} de St Gaffrey		
162	Gueut Olie	délégué de la Com ^{me} de Montgaudin		
163	Gueut Jean	délégué de la Com ^{me} de St' Apollinaire		
164	Honorat Emile	délégué de la Com ^{me} d'Upraix		
165	Hubaud Jules	délégué de la Com ^{me} de Bréziers		
166	Hugues Baptiste	Conseiller d'Arrondissement		
167	Imbert Jean	délégué de la Com ^{me} de St' Sauveur		
168	Imbert Léon	délégué de la Com ^{me} des Crottes		
169	Isnard Ernest	délégué de la Com ^{me} Le Bœufac		
170	Isnard François	délégué de la Com ^{me} de Savines		
171	Isnard Lucien	délégué de la Com ^{me} d'Upraix		
172	Isnard Paul	délégué de la Com ^{me} de St' Antide d'Embeur		
173	Janet Jean (Chadet)	délégué de Com ^{me} de St' Veran		
174	Izard Eugène	délégué de la Com ^{me} Le Lauze		
175	Izoard Edouard	délégué de Com ^{me} de Remolles		
176	Jacob Ernest, Jean, Joseph	délégué de la Com ^{me} de Briançon		
177	Gauvraud Antoine	délégué de la Com ^{me} de Chabottes		
178	Gauvraud Fernand, Emile	délégué de la Com ^{me} de Briançon		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
179	Corréard Cyrille	délégué de la Com ^{me} de St-Maurice		
180	Goubert François	Conseiller Général		
181	Jourdan Charles	délégué de la Commune de Guillestre		
182	Jouve Amoux	délégué de la Commune de Meyrals		
183	Jouve Louis	délégué de la Com ^{me} de Barret-le-Haut		
184	Jouve Victor	délégué de la Com ^{me} de Montjau		
185	Juge Yules, Victor	Conseiller d'Arrondissement		
186	Lafont Louis, Ernest	Député, Conseiller Général		
187	Lagier François, Antoine	délégué de la Com ^{me} de Ruy-St-Vincent		
188	Laurens Léon	délégué de la Com ^{me} d'Agnières		
189	Lauzanne Marius	délégué de la Com ^{me} de La Lauze		
190	Lemaitre Paul	Conseiller Général		
191	Lieutier Ernest	délégué de la Commune de Laragne		
192	Liotier Joseph	délégué de la Com ^{me} d'Embrun		
193	Loiseau Paul	délégué de la Com ^{me} d'Aiguilles		
194	Lombard Achille	délégué de la Com ^{me} de Montclus		
195	Lombard Emile	délégué de la Com ^{me} de Savoienon		
196	Magallon Jean	délégué de la Com ^{me} de Tallard		
197	Maillet Marius	délégué de la Com ^{me} d'Embrun		
198	Malaterre Celestin	Conseiller d'Arrondissement		
199	Manuel Elie	délégué de la Com ^{me} de St-Eusebe		
200	Marcellin Hubert	délégué de la Com ^{me} de Gap		
201	Marchand Auguste	Conseiller d'Arrondissement		
202	Marchand Jean	délégué de la Com ^{me} de St-Dizier		
203	Marron Louis	délégué de la Com ^{me} de St-Julien-en-Beauchêne		
204	Marsalle Jacques	délégué de la Com ^{me} d'Embrun		
205	Marsalle Marius	délégué de la Com ^{me} de Roéallon		

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
			NUMÉROS d'ordre.
206 Martin Alphonse	délégué à la Com ^{me} d'Embrun		
207 Martin Dissié	délégué de la Com ^{me} de Turmeyen		
208 Martin Joseph	Conseiller d'Arrondissement		
209 Martin Joseph	délégué de la Com ^{me} de Guy-l'Herse		
210 Martin Joseph	délégué de la Com ^{me} de St-Crépin		
211 Martin Léonie	délégué de la Com ^{me} de Laye		
212 Martin Jules	Conseiller Général		
213 Masson Louis	Conseiller d'Arrondissement		
214 Massot Charles	délégué de la Com ^{me} de Sigottier		
215 Mathieu Victor	délégué de la Com ^{me} de Guillaumes-Peyroux		
216 Maubert Armand	délégué de la Com ^{me} de La Motte		
217 Mauduech Lucien	délégué de la Com ^{me} d'Espinasses		
218 Maure Albert	délégué de la Com ^{me} de Châteauroux		
219 Maurel H. moë	délégué de la Com ^{me} d'Embrun		
220 Maurel Joseph Etienne	délégué de la Com ^{me} d'Eygaliers		
221 Maurel Joseph	délégué de la Com ^{me} de Roisoul		
222 Maurel Théophile	délégué de la Com ^{me} d'Antonaves		
223 Mayoly Alphonse	Conseiller Général		
224 Mégy Joseph	délégué de la Com ^{me} de La Bâtie-Vieille		
225 Missonnier Adrien	Conseiller d'Arrondissement		
226 Merle François	délégué de la Com ^{me} de Montgenèvre	Bès Charles	
227 Merle Raoul	délégué de la Com ^{me} de Gap		
228 Meyer Alfred	délégué de Château-Ville-Vieille		
229 Meyer Emile	délégué de St-Laurent-du-Cros		
230 Michel Arthur	Conseiller d'Arrondissement		
231 Michel Constant	délégué de la Com ^{me} de La Jasse		

NOMS ET PRÉNOMS d'ordre.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
			NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.
232 Michel Emile	délégué de la Com ^{me} de St-Pierre-Aix		
233 Michel Justave	délégué de la Com ^{me} d'Courres		
234 Michel Joseph	délégué de la Com ^{me} d'Espanon		
235 Michel Martin	délégué de la Com ^{me} d'Avignon		
236 Monge André'	délégué de la Com ^{me} de Ventavon		
237 Morgan Louis	délégué de la Com ^{me} Veynes		
238 Moulin François	délégué de la Com ^{me} de St-Clement		
239 Moulin Joseph	délégué de la Com ^{me} de Serres		
240 Mouillet Paul	délégué de la Com ^{me} de Fornet		
241 Mouren Joseph	délégué de la Com ^{me} de Chabottes		
242 Mourenas Lippay	délégué de la Com ^{me} . L'Epine		
243 Mounen Provenal Alexandre	Conseiller d'Arrondissement		
244 Mourre Eugène	délégué de la Com ^{me} de Solliès		
245 Muret Auguste	délégué de la Com ^{me} de Gap		
246 Nicollot Dorothée	conseiller d'arrondis ^t		
247 Nicollot Jean	conseiller d'arrondis ^t		
248 Odou Joseph	délégué de la Com ^{me} de Fontcaude		
249 Odou Joseph	délégué de la Com ^{me} de Signes		
250 Ocierie Adrien	délégué de la Com ^{me} de Ramiez		
251 Ocierie Jean	délégué de la Com ^{me} de Gréoux		
252 Ocierie Jean	délégué de la Com ^{me} de Rasteau		
253 Ocierie Jean	délégué de la Com ^{me} de Reillanne		
254 Paris Auguste	Délégué de la Com ^{me} de Barretin		
255 Pascal Gilbert	délégué de la Com ^{me} d'Ors		
256 Pellegrin Ernest	délégué de la Com ^{me} d'Uriage		
257 Pellegrin Eugène	délégué de la Com ^{me} de Teynes		
258 Pellerin Lucien	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
269	Pellissier Albert	délégué de la 1 ^{re} circonscription		
260	Pellissier Octave	délégué de la 2 ^e circonscription		
261	Pelloux Auguste	Conseiller général		
262	Perrier Alphonse	Délégué de la 1 ^{re} circonscription		
263	Petit Arnaud	Conseiller d'arrondissement		
264	Petsche Maurice	Député et Conseiller général		
265	Peuzin Octave	Délégué de la 1 ^{re} circonscription		
266	Peyron Sébastien	Délégué de la 2 ^e circonscription		
267	Peyron Joseph	Délégué de la 1 ^{re} circonscription		
268	Peyrat Félix	Conseiller général		
269	Philibert Antoine	Délégué de la 1 ^{re} circonscription		
270	Planche Jean	Conseiller général		
271	Pons Auguste	Délégué de la 1 ^{re} circonscription		
272	Pons Joseph	Délégué de la 2 ^e circonscription		
273	Pislong François	Délégué de la 1 ^{re} circonscription		
274	Provansal Félix	Conseiller général		
275	Puy Joseph	Délégué de la 1 ^{re} circonscription		
276	Pueyras Louis	Conseiller d'arrondissement		
277	Pueyrel Albert	Conseiller d'arrondissement		
278	Pueyrel Henri	Délégué de la 2 ^e circonscription		
279	Rady Emile	Délégué de la 1 ^{re} circonscription		
280	Rambaud Joseph	Délégué de la 2 ^e circonscription		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
281	Roy Alain, fils & Acme Rötier			
282	Reybaud Albert, fils & le fils Laregne			
283	Reynaud Amelie, élue à la mairie Portron			
284	Reynaud Daniel, élue à la mairie Lautoyer			
285	Reynaud Jordin, élue à la mairie Féniel			
286	Reynier Adrien, élue à la mairie Barillotte			
287	Ricard Eugénie, élue à la mairie Montigny			
288	Richier Léon, maire paradoissus			
289	Richier Louis, élue à la mairie Lézor			
290	Ricou Joseph, élue à la mairie Dracieu			
291	Ristal Hennin, élue à la mairie Vars			
292	Robert Auguste, élue à la mairie Valence			
293	Robin Christine, élue à la mairie de Chambon sur Lisse			
294	Rochas Jean, élue à la mairie Salles			
295	Roman Jean, épouse, élue à la mairie Sévigne			
296	Rome Camille, élue à la mairie Guérin			
297	Rothschild Auguste, Députée			
298	Rougy François, élue à la mairie Sapey			
299	Roule Jean, élue à la mairie Ballainvilliers			
300	Roussel Lézin, élue à la mairie Paligny			

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
301	Roux Jacques	Délégué à la Cm de Colincs enquêteur.		
302	Roux Jacques	Délégué à la Cm de Reynas		
303	Roux Jacques autonome	Délégué à la Cm de Laystriaient		
304	Roux Jean	Délégué à la Cm de Laystriaient -		
305	Roux Joseph	Délégué à la Cm de Rebayet		
306	Roux Pierre	Délégué à la Cm de Chateffayet -		
307	Roux Aimé	Délégué à la Cm de St- Léonard		
308	Talix Léon	Délégué à la Cm de Légeret		
309	Tarlin Aimé	Délégué à la Cm de Pelt		
310	Tarlin Léon	Délégué à la Cm de Gallardon		
311	Segovia (de)	Délégué à la Cm de St- Colomb		
312	Gommé Léopold	Délégué à la Cm de La Grave -		
313	Terres Casimir	Délégué à la Cm de la Fremonière		
314	Terres Théodore	Délégué à la Cm de Bléneau au Boisduval		
315	Terre Louis	Délégué à la Cm de Peyre-d'arrond		
316	Tervel Adrien	Délégué à la Cm de La Roquette		
317	Siss Auguste	Délégué à la Cm de Levens		
318	Sinow Charles	Délégué à la Cm d'Arvieu		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
319	Aurélien Joseph (Délégué de la m ^e de l'Argentière)			
320	Cabaret Léon (Délégué de la m ^e de l'Aude de Rouans)			
321	Timpier Maurice (Délégué de la m ^e de St Maurice)			
322	Thomé Félix (Délégué de la m ^e de l'Argentière)			
323	Courré Joau Conseiller général			
324	Court Auguste (Délégué de la m ^e de Chalonneuf d'Azergues)			
325	Voy. Ront Léonie Conseiller général			
326	Briquier Alphonse (Délégué de la m ^e de Mélin)			
327	Trullet Joseph (Délégué de la m ^e de l'Ay-Dunières)			
328	Veran Joseph (Délégué de la m ^e de Paille-Vieille)			
329	Cuvin Auguste (Délégué de la m ^e de la Salle)			
330	Tachier Paul (Délégué de la m ^e d'Agglois)			
331	Brenet Paul (Membre d'Assemblée)			
332	Niel Jean Marie (Délégué de la m ^e de Drincon)			
333	Alphonse Gravard (Délégué de la m ^e de St Brice)			

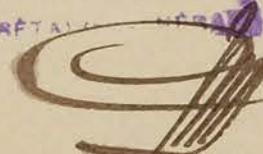
NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A

Jos, le 11 octobre 1929.

POUR LE PRÉFET
LE SECRÉTAIRE



DEPARTEMENT
des HAUTES-ALPES

3

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1er BUREAU DE VOTE.

(N° 1 à 111 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 11 octobre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	ABEL Louis Conseiller Général		✓	gb	gb	
2	ABRARD Séraphin délégué de la Cne de St-Disdier		✓	gb	gb	
3	ACHARD Jacques délégué de la Cne de Montmaur		✓	gb	gb	
4	ALBERT Joseph délégué de la Cne de Saint-Chaffrey		✓	gb	gb	
5	ALBERT Julien, délégué de la Cne de Villar-d'Arène		✓	gb	gb	
6	ALBRAND Alexandre délégué de la Cne des Crottes		✓	gb	gb	
7	ALBRAND Jean Louis délégué de la Cne de Risoul		✓	gb	gb	
8	ALLARD Louis délégué de la Cne de Rochebrune		✓	gb	gb	
9	ALLEC Calixte délégué de la Cne de Molines-en-Champ		✓	gb	gb	
10	ALLEMAND Jean délégué de la Cne St-Michel de Chaillol		✓	gb	gb	
11	ALLEMAND Lucien Conseiller d'arrond		✓	gb	gb	
12	ALLIEY Alexis Conseiller d'Arrond		✓	gb	gb	

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	ALMAVIVE Louis délégué de la Cne de Chorges		✓	✓	✓	
14	ALPHAND Etienne délégué de la Cne de Vallouise		✓	✓	✓	
15	AMAR Jean délégué de la Cne St-Laurent-du-Cros		✓	✓	✓	
16	ANDRE Auguste délégué de la Cne St-Auban-d'Oze		✓	✓	✓	
17	ANDRE Léon délégué de la Cne Le Saix		✓	✓	✓	
18	ARIEY Augustin délégué de la Cne Avançon		✓	✓	✓	
19	ARMAND Esprit délégué de la Cne Clémence d'Anbel		✓	✓	✓	
20	ARMAND Jules délégué de la Cne Rosans		✓	✓	✓	
21	ARNAUD Antoine délégué de la Cne St-Véran		✓	✓	✓	
22	ARNAUD Félix délégué de la Cne Rousset		✓	✓	✓	
23	ARTHAUD Joseph délégué de la Cne de Jarjayes		✓	✓	✓	
24	ARTHAUD Rodolphe délégué de la Cne de Gap		✓	✓	✓	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	ARTHAUD Sauveur délégué de la Cne St-Cyrice		✓	✓	✓	
26	ARVE Fidèle délégué de la Cne Briançon		✓	✓	✓	
27	ASTIER Eugène délégué de la Cne Ancelle		✓	✓	✓	
28	ASTRIEUD Camille délégué de la Cne La Cluse		✓	✓	✓	
29	AUBAUD Auguste délégué de la Cne Aiguilles		✓	✓	✓	
30	AUBERT Eugène délégué de la Cne Ancelle		✓	✓	✓	
31	AUBERT Louis délégué de la Cne Romette		✓	✓	✓	
32	AUBIN François délégué de la Cne de Veynes		✓	✓	✓	
33	AUBIN Jean délégué de la Cne St-Etienne-le-Laus		✓	✓	✓	
34	AUROUZE Etienne délégué de la Cne St-Etienne-en-Dévol.		✓	✓	✓	
35	BAILLE Henri délégué de la Cne Névache		✓	✓	✓	
36	BARETY Ernest délégué de la Cne La Piarre		✓	✓	✓	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	BARETY Félix délégué de la Cne La Beaume	.	✓.	✓	✓	
38	BASSET Emmanuel délégué de la Cne de Gap	.	✓.	✓	✓	
39	BEAUME Alphonse délégué de la Cne Le Noyer	.	✓.	✓	✓	
40	BELLET Edouard délégué de la Cne Monêtier-les-Bains	.	✓.	✓	✓	
41	BELLON Auguste Conseiller Général	.	✓.	✓	✓	
42	BERMOND Julien délégué de la Cne Puy-St-André	.	✓.	✓	✓	
43	BERNARD Auguste Conseiller d'Arrond ^t	.	✓.	✓	✓	
44	BERNARD Pierre délégué de la Cne Champoléon	.	✓.	✓	✓	
45	BERNAUDON François délégué de la Cne St-Crépin	.	✓.	✓	✓	
46	BERTRAND Albert délégué de la Cne d'Agnielles	.	✓.	✓	✓	
47	BERTRAND Arthur délégué de la Cne Chauffayer	.	✓.	✓	✓	
48	BERTRAND Jérémie délégué de la Cne St-Sauveur	.	✓.	✓	✓	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	BERTRAND Joseph délégué de la Cne La Bâtie-Neuve	d	v.	bb	bb	
50	BERTRAND Louis délégué de la Cne Aspres-sur-Buëch		v.	bb	bb	
51	BLACHE Bernard délégué de la Cne La Bâtie-Montsaléon		v.	bb	bb	
52	BLAIS Emile délégué de la Cne Briançon		v.	bb	bb	
53	BLANC Eugène délégué de la Cne d'Oze		v.	bb	bb	
54	BLANC Eugène délégué de la Cne de Rosans		v.	bb	bb	
55	BLANC Joseph délégué de la Cne St-Julien-en-Champ ^r		v.	bb	bb	
56	BLANC Lucien délégué de la Cne Nossage-et-Bénévent		v.	bb	bb	
57	BLANC Théophile délégué de la Cne Châteauneuf-de-Chabre		v.	bb	bb	
58	BLANCHARD Emile délégué de la Cne St-Eusèbe		v.	bb	bb	VPC
59	BLANCHARD Eugène Conseiller d'Arrondi		v.	bb	bb	
60	BLANCHARD Louis délégué de la Cne Briançon		v.	bb	bb	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	BLANCHARD-GAILLARD Albert, délégué de la Cne des Costes		v.	gb	gb	
62	BOIS Benjamin Conseiller Général		v.	gb	gb	
63	BONFILS Septime Conseiller Général		v.	gb	gb	
64	BONNAFFOUX Joseph Conseiller d'Arrondt		v.	gb	gb	
65	BONNET Joseph délégué de la Cne La Saulce		v.	gb	gb	
66	BONNET Pierre délégué de la Cne Chabottes		v.	gb	gb	
67	BOREL Clovis délégué de la Cne Montdauphin		v.	gb	gb	
68	BOREL Jean Elie délégué de la Cne Forest-St-Julien		v.	gb	gb	
69	BORNE Aimé délégué de la Cne Eygliers		v.	gb	gb	
70	BOUDOUARD Xavier délégué de la Cne Théus		v.	gb	gb	
71	BOULET André délégué de la Cne de Vars		v.	gb	gb	
72	BOURCIER Pierre délégué de la Cne d'Abriès		v.	gb	gb	

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	BOURG Philippe délégué de la Cne Ventavon	-	v.	gb	gb	
74	BOUVEROT Joseph délégué de la Cne Montmaur		v.	gb	gb	REMARQUE EN PLACE
75	BOYER Joseph délégué de la Cne Boligny		p	gb	gb	REMARQUE EN PLACE
76	BRES Aimé délégué de la Cne Les Orres		v.	gb	gb	REMARQUE EN PLACE
77	BRET Emile délégué de la Cne Freissinières		v.	gb	gb	REMARQUE EN PLACE
78	BROCHIER Arthaud délégué de la Cne St-Léger		v.	gb	gb	REMARQUE EN PLACE
79	BRUN Auguste délégué de la Cne La Hte-Beaume		v.	gb	gb	REMARQUE EN PLACE
80	BRUN François délégué de la Cne L'Etoile		p.	gb	gb	REMARQUE EN PLACE
81	BRUN Louis Conseiller Général		v.	gb	gb	REMARQUE EN PLACE
82	BRUNET Barthélemy délégué de la Cne Villard-St-Pancrace		p.	gb	gb	REMARQUE EN PLACE
83	BRUNET Pierre Romain délégué de la Cne Molines-en-Queyras		v.	gb	gb	REMARQUE EN PLACE
84	BUFFAUMENE Jean Marie délégué de la Cne Briançon		d.	s	gb	REMARQUE EN PLACE

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	CALLIER Jean délégué de la Cne Monêtier-les-Bains		v.	sb	sb	
86	CARLE Antoine délégué de la Cne Ceillac		v.	sb	sb	
87	CASSAN Auguste délégué de la Cne de Gap		v.	b	sb	
88	CATIER Alphonse Conseiller Général		sp	sb	sb	
89	CHAGNARD Cyprien délégué de la Cne Montmorin		v.	bs	sb	
90	CHALMAS Maximin délégué de la Cne Névache		v.	sb	sb	
91	CHAMBON Jacques délégué de la Cne Champcella		v.	sb	sb	
92	CHASTAN Hippolyte délégué de la Cne Veynes		v.	sb	sb	
93	CHASTEL Elisée Conseiller Général		v.	sb	sb	
94	CHAUD Jacques délégué de la Cne Pelvoux		v.	sb	sb	
95	CLARY Joseph délégué de la Cne Pelleautier		v.	sb	sb	
96	COLOMBAN Marcel délégué de la Cne Villard-St-Pancrace		v.	sb	sb	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	COLOMBANI Eugène délégué de la Cne Aspres-sur-Buëch		✓	✓	✓	
98	COUTTON Edmond délégué de la Cne Orpierre		✓	✓	✓	
99	CUISIAT Richard délégué de la Cne de Gap		✓	✓	✓	
100	DAGANY Joseph délégué de la Cne Le Glaizil		✓	✓	✓	
101	DASTREVIGNE Léon Conseiller d'Arrondt		✓	✓	✓	
102	DAUMARK Jules délégué de la Cne St-Bonnet		✓	✓	✓	
103	DAUMAS François délégué de la Cne Ribiers		✓	✓	✓	
104	DAURELLE Mathieu Conseiller d'Arrondt		✓	✓	✓	
105	DAVIN Joseph délégué de la Cne St-Pierre-d'Argençon		✓	✓	✓	
106	DAVIN Victor délégué de la Cne Valserres		✓	✓	RL	
107	DENIZOT Gabriel délégué de la Cne L'Epine		✓	✓	✓	
108	DEPEYRE Jean délégué de la Cne Chanoisse		✓	✓	✓	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent onze électeurs.

A

Gap

, le

17 octobre

1929

Le Préfet,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Cent onze
Cent onze
Cent onze

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

P. Cuviat

Les Scrutateurs,

Girard
Brienne Perron
Girard

DEPARTEMENT
des Hautes-Alpes

5

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^{ème} BUREAU DE VOTE.

(N^os 223 à 333 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 11 octobre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
223	MAYOLY Alphonse Conseiller Général					
224	MEGY Joseph délégué de la Cne La Bâtie-Neuve					
225	MEISSONNIER Adrien Conseiller d'Arrond.					
226	MERLE François délégué de la Cne Montgenèvre	Béz Charles				
227	MERLE Raoul délégué de la Cne de Gap					97
228	MEYER Alfred délégué de la Cne Château-Ville-Vieille					
229	MEYER Emile délégué de la Cne de St-Laurent-du-Cros					
230	MICHEL Arthur Conseiller d'Arrond.					
231	MICHEL Constant délégué de la Cne La Grave					
232	MICHEL Emile délégué de la Cne St-Pierre-Avez					
233	MICHEL Gustave délégué de la Cne d'Eourres					
234	MICHEL Joseph délégué de la Cne d'Esparron					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
235	MICHEL Martin délégué de la Cne d'Avançon		<i>michel</i>	<i>michel</i>	<i>97</i>	
236	MONGE André délégué de la Cne de Ventavon		<i>monge</i>	<i>monge</i>	<i>97</i>	
237	MORGAN Louis délégué de la Cne de Veynes		<i>morgan</i>	<i>morgan</i>	<i>97</i>	
238	MOULIN François délégué de la Cne de St-Clément		<i>moulin</i>	<i>moulin</i>	<i>97</i>	
239	MOULIN Joseph délégué de la Cne de Serres		<i>moulin</i>	<i>moulin</i>	<i>97</i>	
240	MOUILLET Paul délégué de la Cne de Pomet		<i>muillet</i>	<i>muillet</i>	<i>97</i>	
241	MOUREN Joseph délégué de la Cne de Chabottes		<i>moren</i>	<i>moren</i>	<i>97</i>	
242	MOURENAS Siffroy délégué de la Cne de L'Epine		<i>morenas</i>	<i>morenas</i>	<i>97</i>	
243	MOUREN-PROVENSAL Alexandre Conseiller d'arrondt		<i>moren</i>	<i>moren</i>	<i>97</i>	
244	MOURRE Eugène délégué de la Cne de Sorbiers		<i>moure</i>	<i>moure</i>	<i>97</i>	
245	MURET Auguste délégué de la Cne de Gap		<i>muret</i>	<i>muret</i>	<i>97</i>	
246	NICOLLET Dosithée Conseiller d'Arrondt		<i>nicollet</i>	<i>nicollet</i>	<i>97</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
247	NICOLLET Jean Conseiller d'Arrond ^t					
248	ODDOU Joseph délégué de la Cne de Montbrand					
249	ODDOU Joseph délégué de la Cne de Sigoyer					
250	ORCIERE Adrien délégué de la Cne de Rambaud					
251	ORCIERE Jean délégué de la Che de Freissinières					
252	ORCIERE Marin délégué de la Cne de La Roche-des- Arnauds					
253	ORCIERE Séverin délégué de la Cne de Rabou					
254	PARIS Auguste délégué de la Cne de Baratier					
255	PASCAL Gilbert délégué de la Cne des Orres					
256	PELLEGRIN Ernest délégué de la Cne d'Orpierre					
257	PELLEGRIN Eugène délégué de la Cne de Veynes					
258	PELLEVOIZIN Lucien Conseiller Général					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
259	PELLISSIER Albert délégué de la Cne de St-Firmin					
260	PELLISSIER Octavien délégué de la Cne d'Aspres-les-Corps					
261	PELLOUX Auguste Conseiller Général					
262	PERRIER Alphonse délégué de la Cne de Villard-Loubière					
263	PETIT Marcel Conseiller d'Arrondt					
264	PETSCHÉ Maurice Député Conseiller Général					
265	PEUZIN Octave délégué de la Cne de Fouillouse					
266	PEYRON Jérémie délégué de la Cne de Réallon					
267	PEYRON Joseph délégué de la Cne d'Embrun					
268	PEYTRAL Victor Conseiller Général					
269	PHILIPON Antoine délégué de la Cne d'Abriès					
270	PLANCHE Jean Conseiller Général					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
271	PONS Auguste " délégué de la Cne de St-Martin-de-Queyrières					
272	PONS Joseph délégué de la Cne de Briançon					
273	PRALONG François délégué de la Cne de Trescléoux					
274	PROVANSAL Victor Conseiller Général					
275	PUY Joseph délégué de la Cne de Château-Ville-Vieille					
276	QUEYRAS Louis Conseiller d'Arrond ^t					
277	QUEYREL Albert Conseiller d'Arrond ^t					
278	QUEYREL Henri délégué de la Cne de Neffes					
279	RABY Emile délégué de la Cne de La Salle					
280	RAMBAUD Joseph délégué de la Cne de Buissard					
281	REY Hilarion délégué de la Cne de Réotier					
282	REYBAUD Albert délégué de la Cne de Laragne					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
283	REYNAUD Armellin délégué de la Cne de Montrond					
284	REYNAUD Daniel délégué de la Cne de Manteyer					
285	REYNAUD Joachim délégué de la Cne de Méreuil					
286	REYNIER Adrien délégué de la Cne de Barcillonnette					
287	RICARD Eugène délégué de la Cne de Montéglion					
288	RICHIER Léon Conseiller d'Arrondt					
289	RICHIER Louis délégué de la Cne de Lazer					
290	RICOU Joseph délégué de la Cne d'Orcières					
291	RISOUL Simon délégué de la Cne de Vars					
292	ROBERT Auguste délégué de la Cne de Lardier & Valençà					
293	ROBIN Onésime délégué de la Cne de Bénévent & Charbillac					
294	ROCHAS Henri délégué de la Cne de Val-des-Près					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
295	ROMAN Jean Marcellin délégué de la Cne de Crévoux					
296	ROME Casimir délégué de la Cne de Monêtier-Allemont					
297	ROTHSCHILD (de) Maurice, Député					
298	ROUGNY François délégué de la Cne de Gap					
299	ROULX Jean délégué de la Cne de Vailouise					
300	ROUSSEL Lézin délégué de la Cne de Poligny					
301	ROUX Jacques délégué de la Cne de Molines-en-Queyras					
302	ROUX Jacques délégué de la Cne de Veynes					
303	ROUX Jacques Antoine délégué de la Cne de Puy-St-Vincent					
304	ROUX Jean délégué de la Cne de Puy-St-Eusèbe					
305	ROUX Joseph délégué de la Cne de Ribeyret					
306	ROUX Pierre délégué de la Cne de Chauffayer					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
307	ROUX Pierre délégué de la Cne de St-Clément					
308	SALLA Léon délégué de la Cne de Lagrand					
309	SARLIN Aimé délégué de la Cne du Post					
310	SARLIN Léon délégué de la Cne de Tallard					
311	SEGOVIA (de) délégué de la Cne de Ste-Colombe					
312	SEONNET Léopold délégué de la Cne de La Grave					
313	SERRES Casimir délégué de la Cne de La Freissinouse					
314	SERRES Elie délégué de la Cne de St-Etienne-en- Dévoluy					
315	SERRES Louis délégué de la Cne Roche-des-Arnauds					
316	SERVEL Adrien délégué de la Cne de La Rochette					
317	SIAS Auguste délégué de la Cne de Ribiers					
318	SIMOND Charles délégué de la Cne d'Arvieux					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
319	SOULIERE Joseph délégué de la Cne de L'Argentière					
320	TABOURET Xavier délégué de la Cne de St-André-de-Rosans					
321	TEMPIER Maurice délégué de la Cne de St-Maurice					
322	THOMAS Félix délégué de la Cne de L'Argentière					
323	TOURRES Jean Conseiller Général					
324	TOURTEL Auguste délégué de la Cne Châteauneuf-d'Oze					
325	TOY-RIONT Maurice Conseiller Général					
326	TRINQUIER Alphonse délégué de la Cne de Saléon					
327	TRUCHET Joseph délégué de la Cne de Puy-Sanières					
328	TURCAN Joseph délégué de la Cne de La Bâtie-Vieille					
329	TURIN Auguste délégué de la Cne de La Salle					
330	VACHIER Job délégué de la Cne d'Eyguians					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent onze électeurs.

A Gap

, le 17 octobre 1929

Le Préfet,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent onze émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
~~cent onze~~ _____ le 2^e idem.
~~cent onze~~ _____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

F. Lepin

Les Scrutateurs,

A. Fourt
Rowet
Maurice
Hamel

DEPARTEMENT
des HAUTES-ALPES

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2ème BUREAU DE VOTE.

(N° 112 à 222 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 11 octobre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
112	DUSSERE-BRESSON Joseph délégué de la Cne St-Jean-St-Nicolas		A. May	B. B.	C. C.	
113	DYEN-Dorville Conseiller d'Arrond ^t		A. May	B. B.	C. C.	
114	DYE-PELLISSON Camille délégué de la Cne d'Orcières		A. May	B. B.	C. C.	
115	ESCALE Hippolyte Conseiller général		A. May	B. B.	C. C.	
116	ESCALLIER Joseph Conseiller Général		A. May	B. B.	C. C.	
117	ESCALLIER Joseph délégué de la Cne Champoléon		A. May	B. B.	C. C.	
118	ESTELLON Roger délégué de la Cne Salérans		A. May	B. B.	C. C.	
119	ESTIENNE Léon délégué de la Cne Les Vigneaux		A. May	B. B.	C. C.	
120	EYMARD Jean-Baptiste délégué de la Cne Arvieux		A. May	B. B.	C. C.	
121	EYMOUD Pierre Conseiller d'Arrond ^t		A. May	B. B.	C. C.	
122	EYRAUD Charles délégué de la Cne St-Bonnet		A. May	B. B.	C. C.	
123	EYRAUD Joseph délégué de la Cne Chorges		A. May	B. B.	C. C.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin	au 3 ^e tour de scrutin.	
124	FARNAUD Jacques délégué de la Cne Letret		A May			
125	FARNAUD Lucien délégué de la Cne Remollon		A May			
126	FARNAUD Ludovic délégué de la Cne Prunières		A May			
127	FAUCON Emile délégué de la Cne Châteauvieux		A May			
128	FAURE Barthélemy délégué de la Cne Pelvoux		A May			
129	FAURE Louis délégué de la Cne La Faurie		A May			
130	FAURE Louis délégué de la Cne de Gap		A May			
131	FAURE Lucien délégué de la Cne St-Jean-St-Nicolas		A May			
132	FAURE Marius délégué de la Cne de Savines		A May			
133	FAURE-GIGNOUX François délégué de la Cne Cervières		A May			
134	FAUSTE Julien Marius Conseiller Général		A May			
135	FENOLLAN Maurice délégué de la Cne St-Firmin		A May			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
136	FERRERO Mathieu délégué de la Cne La Fare	:	A May			
137	FERRIER Florentin délégué de la Cne Barret-le-Bas		A May			
138	FERRUS François délégué de la Cne Puy-St-André		A May			
139	FIE Casimir délégué de la Cne Aspremont		A May			
140	FIE David délégué de la Cne Guillestre		A May			
141	FINE Paulin délégué de la Cne Briançon		A May			
142	FOURRAT Romain délégué de la Cne La Roche-de-Rame		A May			
143	GAILLARD Denis délégué de la Cne Chabestan		A May			
144	GAILLARD Julie délégué de la Cne Monêtier-les-Bains		A May			
145	GALLICE Emile délégué de la Cne St-Martin-de-Queyrières		A May			
146	GALVIN Bernard délégué de la Cne St-Jacques		A May			
147	GALVIN Marin délégué de la Cne Vitrolles		A May			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
148	GARCIN Scipion délégué de la Cne Sigoyer		A. May			
149	GARNIER Jules délégué de la Cne St-André d'Embrun		A. May			
150	GAUDIN Alexandre délégué de la Cne la Roche-de-Rame		A. May			
151	GAUTHIER Léopold délégué de la Cne Le Noyer		A. May			
152	GAY Charles délégué de la Cne Châteauroux		A. May			
153	GERARD Alexandre délégué de la Cne Ristolas		A. May			
154	GIRARD Fidèle délégué de la Cne St-Genis	A. May	A. May			
155	GIRAUD Ernest délégué de la Cne L'Argentière		A. May			
156	GIRAUD Jean Conseiller d'arrond.		A. May			
157	GIROUSSE Joseph délégué de la Cne de Bruis		A. May			
158	GONNET Julien délégué de la Cne Puy-St-Pierre		A. May			
159	GRIAUD Ernest Conseiller Général		A. May			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
160	GROS Auguste délégué de la Cne de Serres		A. May	B. B.	C. C.	
161	GUIDON Antoine délégué de la Cne St-Chaffrey		A. May	B. B.	C. C.	
162	GUIEU Elie délégué de la Cne Montgardin		A. May	B. B.	C. C.	
163	GUIEU Jean délégué de la Cne St-Apollinaire		A. May	B. B.	C. C.	
164	HONORAT Emile délégué de la Cne d'Upaix		A. May	B. B.	C. C.	
165	HUBAUD Jules délégué de la Cne Bréziers		A. May	B. B.	C. C.	
166	HUGUES Baptiste Conseiller d'Arrond.		A. May	B. B.	C. C.	
167	IMBERT Jean délégué de la Cne St-Sauveur		A. May	B. B.	C. C.	
168	IMBERT Léon délégué de la Cne Les Crottes		A. May	B. B.	C. C.	
169	ISNARD Ernest délégué de la Cne Le Bersac		A. May	B. B.	C. C.	
170	ISNARD François délégué de la Cne de Savines		A. May	B. B.	C. C.	
171	ISNARD Lucien délégué de la Cne d'Upaix		A. May	B. B.	C. C.	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
172	ISNARD Paul délégué de la Cne St-André-d'Embrun		A. May	B	B	
173	ISNEL Jean (Châtelet) délégué de la Cne St-Véran		A. May	B	B	
174	IZARD Eugène délégué de la Cne Le Sauze	Charlot Albert	A. May	B	B	
175	IZOARD Edouard délégué de la Cne Remollon		A. May	B	B	
176	JACOB Ernest Jean Joseph délégué de la Cne de Briançon		A. May	B	B	
177	JAUSSAUD Antoine délégué de la Cne Chabottonnes		A. May	B	B	
178	JAUSSAUD Ferdinand Emile délégué de la Cne Briançon		A. May	B	B	
179	CORREARD Cyrille délégué de la Cne Ste Marie		A. May	B	B	
180	JOUBERT François Conseiller Général		A. May	B	B	
181	JOURDAN Charles délégué de la Cne Guillestre		A. May	B	B	
182	JOUVE Arnoux délégué de la Cne Moydans		A. May	B	B	
183	JOUVE Louis délégué de la Cne Barret-le-Haut		A. May	B	B	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
184	JOUVE Victor délégué de la Cne Montjay		A May			
185	JUGE Jules Victor Conseiller d'Arrondt		A May			
186	LAFONT Louis Ernest Député, Conseiller Général		A May			
187	LAGIER François Antoine délégué de la Cne de Puy-St-Vincent		A May			
188	LAURENS Léon délégué de la Cne d'Agnières		A May			
189	LAUZANNE Marius délégué de la Cne La Saulce		A May			
190	LEMAITRE Paul Conseiller Général		A May			
191	LIEUTIER Ernest délégué de la Cne Laragne		A May			
192	LIOTIER Joseph délégué de la Cne Embrun		A May			
193	LOISEAU Paul délégué de la Cne d'Aiguilles	- -	A May			
194	LOMBARD Achille délégué de la Cne Montclus		A May			
195	LOMBARD Emile délégué de la Cne Savournon		A May			

NUMÉROS* d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
196	MAGAILLON Jean délégué de la Cne Tallard		A May			
197	MAILLET Marius délégué de la Cne Embrun		A May			
198	MALATERRE Célestin Conseiller d'Arrondt		A May			
199	MANUEL Elie délégué de la Cne de St-Eusèbe		A May			
200	MARCELLIN Hubert délégué de la Cne de Gap		A May			
201	MARCHAND Auguste Conseiller d'Arrondt		A May			
202	MARCHAND Jean délégué de la Cne de St-Disdier		A May			
203	MARROU Louis délégué de la Cne St-Julien-en-Beauchêne		A May			
204	MARSEILLE Jacques délégué de la Cne d'Embrun		A May			
205	MARSEILLE Marius délégué de la Cne de Réallon		A May			
206	MARTIN Alphonse délégué de la Cne d'Embrun		A May			
207	MARTIN Désiré délégué de la Cne de Furmeyer		A May			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
208	MARTIN Joseph Conseiller d'Arrond ^t		A. May	B. B.	C. C.	
209	MARTIN Joseph délégué de la Cne de Puy-St-Pierre		A. May	B. B.	C. C.	
210	MARTIN Joseph délégué de la Cne de St-Crépin		A. May	B. B.	C. C.	
211	MARTIN Léonce délégué de la Cne de Laye		A. May	B. B.	C. C.	
212	MARTIN Jules Conseiller Général		A. May	B. B.	C. C.	
213	MASSON Louis Conseiller d'Arrond ^t		A. May	B. B.	C. C.	
214	MASSOT Charles délégué de la Cne de Sigottier		A. May	B. B.	C. C.	
215	MATHIEU Victor délégué de la Cne de Guillaume-Peyrouse		A. May	B. B.	C. C.	
216	MAUBERRET Armand délégué de la Cne de La Motte		A. May	B. B.	C. C.	
217	MAUDUECH Lucien délégué de la Cne d'Espinasses		A. May	B. B.	C. C.	
218	MAURE Albert délégué de la Cne de Châteauroux		A. May	B. B.	C. C.	
219	MAUREL Honoré délégué de la Cne d'Embrun		A. May	B. B.	C. C.	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent Onze électeurs.

A

Gap

, le

17 octobre 1929

Le Préfet,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

cent onze
cent six
cent onze

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Mme X

Les Scrutateurs,

Mr B. L. Maud

Berard

Mr Gary

D. Gary

1^{er} tour de scrutin
3^e section de vote

Republique Francaise

3 superbes



REPUBLIQUE FRANÇAISE. — LIBERTE EGALITE, FRATERNITE

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ELECTIONS SENATORIALES
du 20 Octobre 1929

Amour

Victor PEYTRAL

Sénateur sortant

Bois

Jules MARTIN

Aux armes

Conseiller Général

GAP. — IMP. MODERNE

ЗАЯТУЯ чюк

ИПЯДИ зеи

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

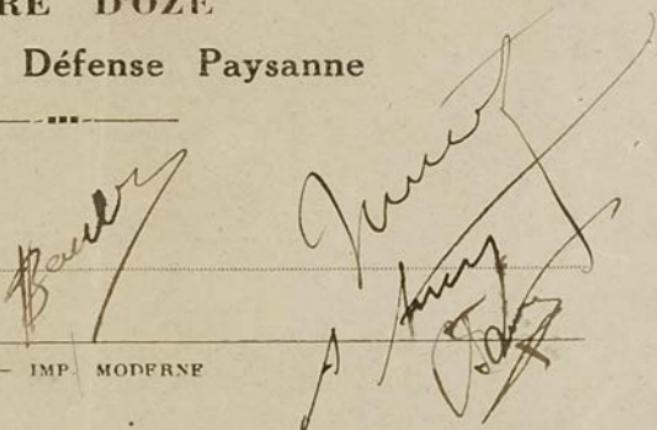
ELECTIONS SENATORIALES DU 20 OCTOBRE 1929

Isaïe DASTREVIGNE

MAIRE D'OZE

Candidat de Défense Paysanne

G.A.P. — IMP. MODERNE

A cluster of four handwritten signatures in black ink, tilted diagonally upwards from left to right. The first signature on the left appears to read 'Bouvet'. The second signature in the middle appears to read 'Querard'. The third signature below the first two appears to read 'Maurice'. The fourth signature on the far right appears to read 'J. J. J. J. J.'.

J

1

BB

Republique Française

Enveloppe tachée



Félix
Roult
Mme Thauzat
Mme Thauzat

1^{er} tour de scrutin

2^e Section de vote

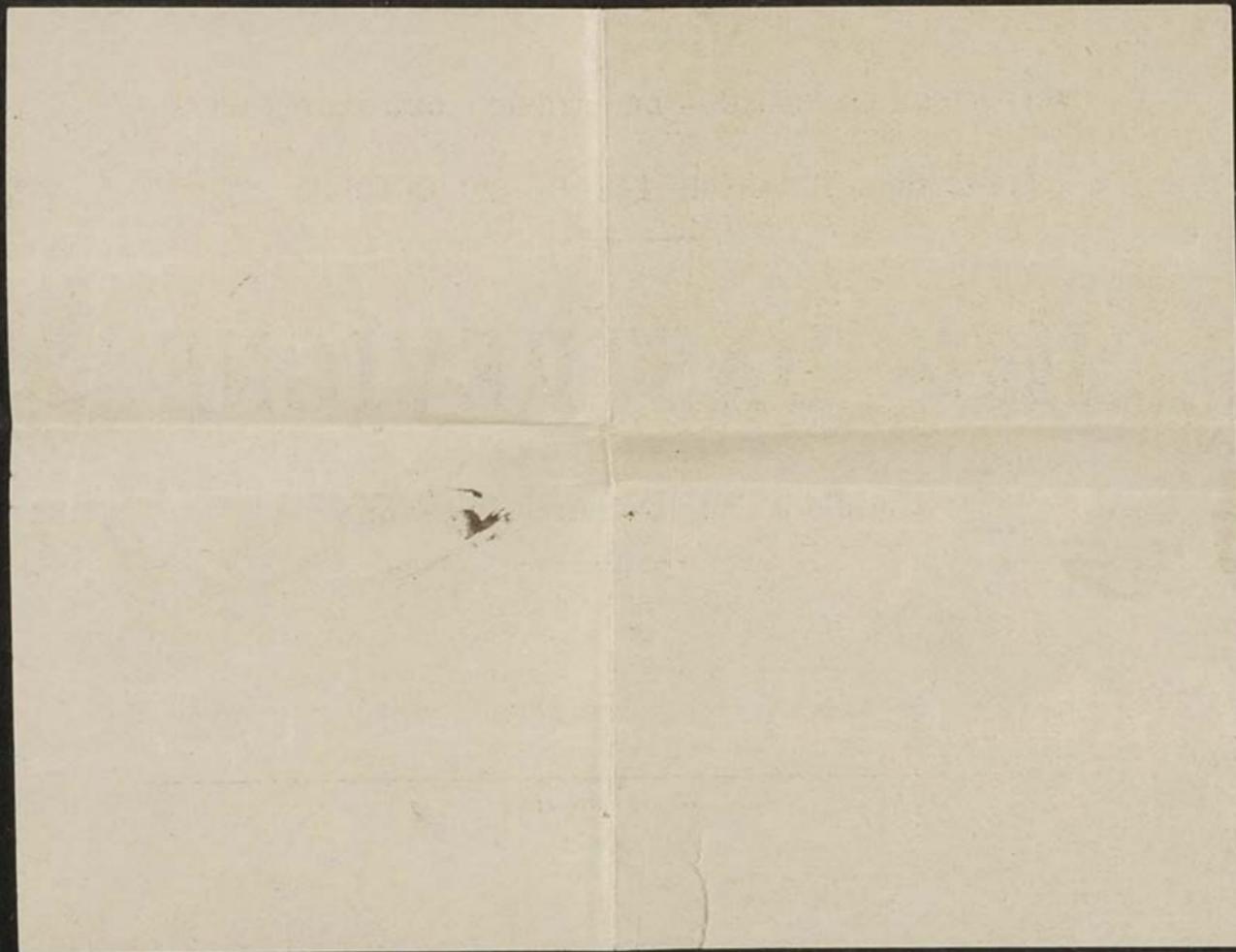
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ELECTIONS SENATORIALES DU 20 OCTOBRE 1929

Isaïe DASTREVIGNE

MAIRE D'OZE

Candidat de Défense Paysanne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ELECTION SÉNATORIALE DU 20 OCTOBRE 1929

MAURICE DE ROTHSCHILD

Sénateur sortant

MAURICE TOY-RIONT

Ancien Député — Conseiller Général

Rapporteur général du Budget Départemental

Chevalier de la Légion d'honneur - Croix de Guerre

MARCHE DE ROTCHÉVSKY

TOURISTE MARCHÉ

CONNU ET APPRÉCIÉ PAR TOUTES LES CLASSES

DU MONDE. LE MEILLEUR DES PLACES DE MARCHÉ.

LE PLUS GRAND DES MARCHÉS DE LA TERRE.

1^{er} tour de scrutin

3^e section de vote

République Française

Enveloppe renfermant
le nom du candidat



T. L. J.
A. P. M.
Maurice
Duclos

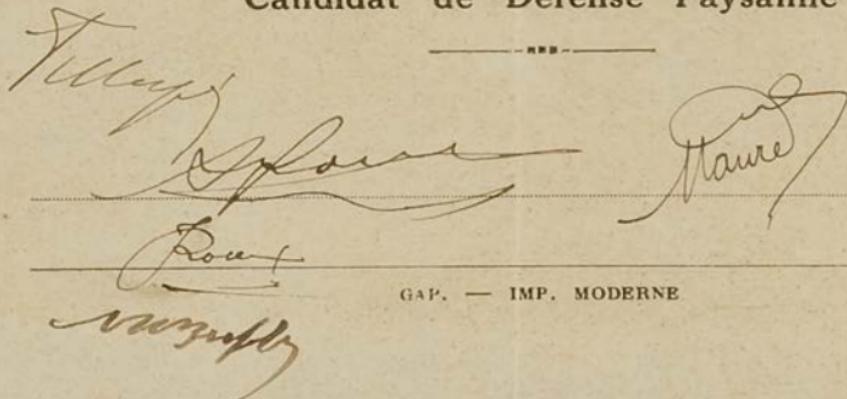
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ELECTIONS SÉNATORIALES DU 20 OCTOBRE 1929

Isaïe DASTREVIGNE

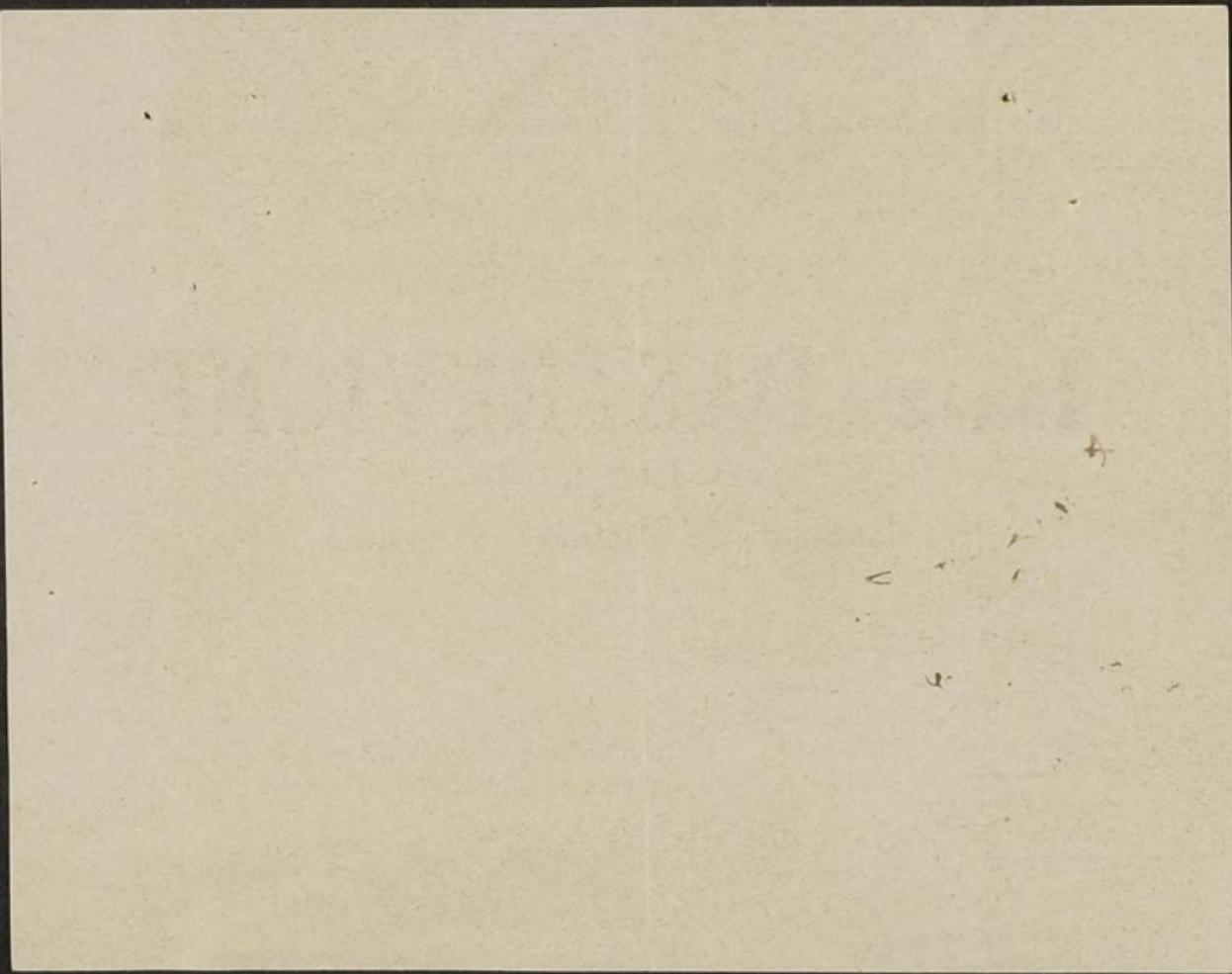
MAIRE D'OZE

Candidat de Défense Paysanne



The image shows three handwritten signatures in ink. From left to right: 1) A signature that appears to be 'Isaïe' over 'Dastrevigne'. 2) A signature that appears to be 'Marie' over 'Dastrevigne'. 3) A signature that appears to be 'René' over 'Dastrevigne'. All signatures are written in a cursive style.

GAP. — IMP. MODERNE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ELECTION SÉNATORIALE DU 20 OCTOBRE 1929

MAURICE DE ROTHSCHILD

Sénateur sortant

MAURICE TOY-RIONT

Ancien Député — Conseiller Général

Rapporteur général du Budget Départemental

Chevalier de la Légion d'honneur - Croix de Guerre

*T. Toy-Riont
Rout
Maurice*

— ПРИЧЕРНОМОРСКАЯ — АДМИНИСТРАТИВНАЯ

ДЕПАРТАМЕНТ СОСТАВЛЯЕТ

СЕРВИСНЫЕ МАРКИ ДЛЯ ОФИЦИЕЛЬНЫХ КОМПЛЕКСОВ

МАРИИ-ДЕ-ЯНСИИ

СЕРИЯ СОЧИ

МАРИИ-ДЕ-ЯНСИИ

СЕРИЯ СОЧИ

СЕРИЯ СОЧИ

СЕРИЯ СОЧИ

1^{er} tour de scrutin

3^e section de vote

République Française

Indiquez en face
le nom du candidat

*T. M. J.
P. G. P.
G. G. G.
M. M.*



REPUBLIQUE FRANÇAISE. — LIBERTE EGALITE, FRATERNITE

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ELECTIONS SENATORIALES

du 20 Octobre 1929

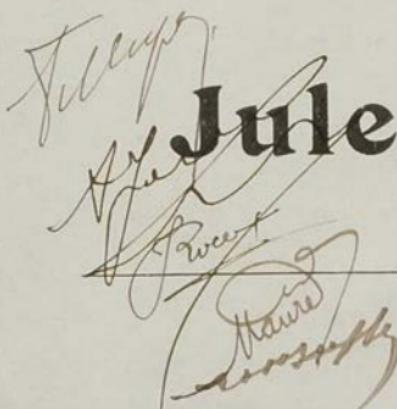
Victor PEYTRAL

Sénateur sortant

Jules MARTIN

Conseiller Général

GAP. — IMP. MODERNE



Nicole PESTRAY
James MARTIN

Author of *Madame Bovary*

and *The Nuptials*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ELECTION SÉNATORIALE DU 20 OCTOBRE 1929

MAURICE DE ROTHSCHILD

Sénateur sortant

MAURICE TOY-RIONT

Ancien Député — Conseiller Général

Rapporteur général du Budget Départemental

Chevalier de la Légion d'honneur - Croix de Guerre

LAURENTIUS - MUSICA - LIBRARIA -

ESTATE DE LA MUSIQUE

EXPOSITION SENSATIONNELLE DU 30 OCTOBRE 1855.

MARIE DE ROTSCHEID

SAISON MUSICALE 1855-1856

MARIE DE ROTSCHEID

Drame en deux actes - Scénario de Georges Courteline

Music by Georges Courteline

First performance at the Opéra Comique, Paris, on October 30, 1855

Conductor: Georges Courteline - Director: Georges Courteline

Le tour du monde

2^e section de vote

République Française

Mme Mme Mme
Mme Mme Mme
Mme Mme Mme



Signatures and initials are written across the bottom left corner of the card.



REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ELECTIONS SENATORIALES
du 20 Octobre 1929

VICTOR PEYTRAL

Sénateur Sortant

Ancien Ministre des Travaux Publics

Conseiller Général

~~Pawit~~
~~Siemus~~
maris

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ELECTION SÉNATORIALE DU 20 OCTOBRE 1929
Scrutin de Ballottage

MAURICE TOY-RIONT

Ancien Député — Conseiller Général

Rapporteur général du Budget Départemental

Chevalier de la Légion d'honneur - Croix de Guerre

2^e tour de scrutin
1^{re} section de vote

~~Plumier~~

~~Olivieri~~

~~marry~~

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

3^e Bureau de Vote
1^{er} tour de scrutin

Nombre total d'enveloppes trouvées dans l'urne 111
N'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité 3
Restent pour le chiffre des suffrages exprimés 108

ONT OBTENU :

M. Dastreigne	M. Eauze	M. Hoeffler	M. Marin-Ecabaret	M. Martin Jules	M. Central	M. Provansal	M. Rothschild (de)	M. Toy-Riont	M. Pellecoirier	M. Joubert	M. Pelleouze
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200

Totaux en
lettres ..

vingt-deux	deux	zéro	deux	ouze	cinq-vingt-cinq	dix	cinquante	quarante-neuf	treize	deux	treize
M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200

Totaux en
lettres ..

M.											
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Totaux en
lettres ..

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Bureau de vote
1^{er} tour de scrutin

Nombre total d'enveloppes trouvées dans l'urne 111
N'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité 1
Restent pour le chiffre des suffrages exprimés 110

ONT OBTENU :

M. Hattreigne	M. Fauste	M. Haefler	M. Marin Tabouret	M. Martin Jules	M. Peryral	M. Provansal	M. Rothschild (de)	M. Toy-Riont	M. Glorissey	M. Joubert	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200

ONT OBTENU :

<i>Totaux en lettres</i>	<i>dix huit</i>	<i>quatre</i>	<i>vingt</i>	<i>une</i>	<i>huit</i>	<i>quarante neuf</i>	<i>quatre</i>	<i>soixante trois</i>	<i>cinquante trois</i>	<i>cinq</i>	<i>huit</i>
M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200

<i>Totaux en lettres</i>	<i>vingt</i>	<i>quatre</i>	<i>soixante</i>								
M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Maurice Gaffier
Bondues
Amédée Gérard

parmi les 3 bulletins nuls est compris celui annulé que le Collège électoral a attribué à ch. de Rothschild

DÉPARTEMENT
DES HAUTES-ALPES

Sénateurs de la série A

RENOUVELLEMENT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN 1929

Arrêté les relevés ci-dessous par
les scrutateurs soussignés.

1^{er} Bureau de l'Etat.

2 = tour de scrutin

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Nombre total d'enveloppes trouvées dans l'urne

N'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité

Restent pour le chiffre des suffrages exprimés

ONT OBTENU :

Totaux en
lettres

quarante sept Aspirante et

totaux en
parties

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

ELECTION SENATORIALE DU 20 OCTOBRE 1929

1^e tour de députation
bulletin alternatif à l'ordre de Rothschild

MAURICE DE ROTHSCHILD

Sénateur sortant

MAURICE TOY-RIONT

Ancien Député — Conseiller Général

Rapporteur général du Budget Départemental

Chevalier de la Légion d'honneur - Croix de Guerre

~~President~~

~~A. G. Green~~

~~W. C. Eddy~~

MARIE YOUNG

MARIE YOUNG

Sénateurs de la série A
RENOUVELLEMENT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN 1929

Conseil
2^e Bureau de vote .
2^e tour de scrutin

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Nombre total d'enveloppes trouvées dans l'urne	<i>cent. dix.</i>	110
N'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité	<i>une.</i>	1
Restent pour le chiffre des suffrages exprimés	<i>cent. neuf.</i>	109

Arrêté les relevés ci-dessous par
les scrutateurs soussignés.

~~Murch & Avery
Bennet
1911 B.T. Danner~~

ONT OBTENU

les deux bulletins attribués à M. de Rothschild étaient imprimés et portaient = Maurice de Rothschild et Maurice Eoy-Riont = le bureau de cette section n'a signalé ce fait, sur la demande de M. Eoy-Riont, qu'à l'ouverture du 3^e tour de scrutin

Arrêté les relevés ci-dessous par les scrutateurs soussignés.

DÉPARTEMENT
DES HAUTES-ALPES

RENOUVELLEMENT DES CONSEILS MUNICIPAUX EN 1929

Sénateurs de la série A

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

3^e Bureau de vote

2^e tour de scrutin

Nombre total d'enveloppes trouvées dans l'urne 111

N'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité 0

Restent pour le chiffre des suffrages exprimés 111

ONT OBTENU :

M. Deyral	M. Eoy Riont	M. Marin Laboure	M. De Rothschild	M.	M.											
100	100	100	100	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	
20	20	20	20	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	
40	40	40	40	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	
60	60	60	60	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	
80	80	80	80	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
100	100	100	100	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	
120	120	120	120	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	
140	140	140	140	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	
160	160	160	160	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	
180	180	180	180	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	
200	200	200	200													

Totaux en lettres ..

Soixante trois

Quarante huit

Une voix

Deux voix

ONT OBTENU :

| M. |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 20 | 20 | 20 | 20 | 40 | 40 | 40 | 40 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 |
| 40 | 40 | 40 | 40 | 60 | 60 | 60 | 60 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 |
| 60 | 60 | 60 | 60 | 80 | 80 | 80 | 80 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| 80 | 80 | 80 | 80 | 100 | 100 | 100 | 100 | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 |
| 100 | 100 | 100 | 100 | 120 | 120 | 120 | 120 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 |
| 120 | 120 | 120 | 120 | 140 | 140 | 140 | 140 | 160 | 160 | 160 | 160 | 160 | 160 | 160 | 160 |
| 140 | 140 | 140 | 140 | 160 | 160 | 160 | 160 | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 |
| 160 | 160 | 160 | 160 | 180 | 180 | 180 | 180 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 |
| 180 | 180 | 180 | 180 | 200 | 200 | 200 | 200 | | | | | | | | |
| 200 | 200 | 200 | 200 | | | | | | | | | | | | |

Totaux en lettres ..

Soixante trois

Quarante huit

Une voix

Deux voix

| M. |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 20 | 20 | 20 | 20 | 40 | 40 | 40 | 40 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 |
| 40 | 40 | 40 | 40 | 60 | 60 | 60 | 60 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 |
| 60 | 60 | 60 | 60 | 80 | 80 | 80 | 80 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| 80 | 80 | 80 | 80 | 100 | 100 | 100 | 100 | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 | 120 |
| 100 | 100 | 100 | 100 | 120 | 120 | 120 | 120 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 | 140 |
| 120 | 120 | 120 | 120 | 140 | 140 | 140 | 140 | 160 | 160 | 160 | 160 | 160 | 160 | 160 | 160 |
| 140 | 140 | 140 | 140 | 160 | 160 | 160 | 160 | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 | 180 |
| 160 | 160 | 160 | 160 | 180 | 180 | 180 | 180 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 | 200 |
| 180 | 180 | 180 | 180 | 200 | 200 | 200 | 200 | | | | | | | | |
| 200 | 200 | 200 | 200 | | | | | | | | | | | | |

Totaux en lettres ..

Soixante trois

Quarante huit

Une voix

Deux voix

Le Maréchal Foch
M. Pétain
M. Briand
M. Lyautey
M. Joffre
M. Lebrun

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

Nombre total d'enveloppes trouvées dans l'urne

N'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité

Restent pour le chiffre des suffrages exprimés

ONT OBTENU :

M. Deynal	M. Foy-Riou	M.													
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200

Totaux en
lettres

quarante six mille quatre cent cinquante

ONT OBTENU :

M.															
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200

Totaux en
lettres

M.															
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

?

Paxo
Raoul
Girard
Ghienus

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

2^e Bureau de vote
3^e tour de scrutin

Nombre total d'enveloppes trouvées dans l'urne cent. onze 111

N'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité neuf 0

Restent pour le chiffre des suffrages exprimés cent. onze 111

ONT OBTENU :

M. Peyrat	M. Cap. Eust	M.	M.	M.												
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	59	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100		100		100		100		100		100		100		100		100
120		120		120		120		120		120		120		120		120
140		140		140		140		140		140		140		140		140
160		160		160		160		160		160		160		160		160
180		180		180		180		180		180		180		180		180
200		200		200		200		200		200		200		200		200
<i>cinquante deux</i>																

M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
<i>cinquante deux</i>																

| M. |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 |
| 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 |
| 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 |
| 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 |
| 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Nombre de suffrages exprimés
2^e et 3^e tour de scrutin
Majorité
scrutateurs
et
2^e et 3^e tour de scrutin
Majorité
scrutateurs

DÉPOUILLEMENT DES VOTES

3^e Bureau de vote
3^e tour de scrutin

Nombre total d'enveloppes trouvées dans l'urne

N'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité

Restent pour le chiffre des suffrages exprimés

ONT OBTENU :

M. Dugrat	M. Loy Doint	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	
<i>Total en lettres</i>		<i>Cinquante sept</i>		<i>Cinquante quatre</i>													

ONT OBTENU :

M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	
<i>Total en lettres</i>																	

| M. |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 |
| 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 |
| 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 | 60 |
| 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 | 80 |
| 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

*Tour 1
Tour 2
Tour 3
Tour 4
Tour 5
Tour 6
Tour 7*

Département des Hautes-Alpes

MODÈLE N° 8

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 20 octobre 1939.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	<u>333</u>
Nombre des votants	<u>333</u>
Nombre des suffrages exprimés	<u>329</u>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Rothschild (de)

Prénoms : Maurice

Qualification, profession, etc. : Sénateur des Hautes-Alpes

Date de la naissance : 19 mai 1881

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	<u>176</u>
--	------------

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <u>Foy-Briant Maurice</u>	<u>159</u>
M. <u>Bertrand Victor</u>	<u>147</u>
M. <u>Dastrevigne Israël</u>	<u>67</u>
M. <u>Martin Jules</u>	<u>30</u>
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	<u>63</u>

TOTAL ÉGAL AU ~~nombre des bulletins trouvés dans l'urne.~~

642

Département des Hautes-Alpes

MODÈLE N° 8 *su*

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 20 Octobre 1929

(3 tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	<u>333</u>
Nombre des votants	<u>333</u>
Nombre des suffrages exprimés	<u>333</u>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Boyer-Riont

Prénoms : Maurice

Qualification, profession, etc. : Conseiller Général, ancien député, industriel

Date de la naissance : 7 Juin 1876

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	<u>178</u>
--	------------

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Reyrol Victor

M.

M.

M.

Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne

du 20 Octobre 1909

C. A. D.

Monsieur le Président
du 2^e Bureau
du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

M
NISTÈRE DE LINTERIE

